Développement écologique du Parc de la Falaise Saint-Jacques

Publié le 24 septembre 2025 65 min de lecture

Parc-nature de l'Écoterritoire de la Falaise : Développement et aperçu écologique

Introduction

Le Parc-nature de l'Écoterritoire de la falaise est un nouveau projet de parc écologique à Montréal visant à convertir un ancien échangeur autoroutier et un escarpement négligé en une réserve naturelle urbaine de 60 hectares (Source: montreal.ca). Annoncée comme un « grand parc » par la ville en 2018, cette initiative vise à protéger la biodiversité et à offrir un accès public à la nature dans le secteur sud-ouest densément bâti de l'île (Source: infodemontreal.ca)(Source: montreal.ca). Le site – souvent appelé l'**escarpement Saint-Jacques** ou *Falaise Saint-Jacques* – revêt une importance à la fois écologique et urbaine. Autrefois un dépotoir, il est maintenant sur le point d'être transformé en un parc boisé avec des

milieux humides, des sentiers et un pont piétonnier, offrant des avantages environnementaux et de nouvelles opportunités de loisirs au sein de la ville (Source: montreal.ca)(Source: globalnews.ca). Ce rapport offre un aperçu complet du projet, couvrant son emplacement, son historique, ses plans de développement, ses parties prenantes, sa valeur écologique, ses objectifs d'urbanisme, l'implication communautaire, les bénéfices attendus, son cadre de gouvernance et les défis clés (y compris les préoccupations environnementales, le financement et les considérations de gentrification).

Emplacement géographique et importance urbaine

Le parc projeté est situé dans le sud-ouest de Montréal, à la frontière entre l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (CDN–NDG) et l' arrondissement du Sud-Ouest(Source: montreal.ca). Géographiquement, il est centré sur l'**escarpement Saint-Jacques** – une falaise boisée abrupte (ou *falaise*) s'étendant sur environ 3 à 4 km d'est en ouest – et les terrains à sa base, qui comprennent les anciens triages ferroviaires Turcot. L'escarpement s'élève le long de la limite sud de NDG et surplombe l'échangeur Turcot (autoroute 20/15) et le corridor du canal de Lachine en contrebas. *La figure 1* illustre le plan conceptuel de la ville pour le parc, montrant la falaise boisée linéaire (en haut) et la zone récupérée de l'ancien triage Turcot (en bas) avec de nouveaux milieux humides et des prairies, ainsi qu'un pont piétonnier/cyclable proposé reliant le sommet de l'escarpement aux environs du canal de Lachine. Cet emplacement est stratégiquement important dans l'infrastructure verte de Montréal : la Falaise forme un tampon naturel le long d'un important corridor de transport et sert de lien vert connectif entre plusieurs quartiers. Bien que la forêt de l'escarpement elle-même ne représente qu'environ 20 à 30 hectares, sa position en fait une *« cible importante dans l'effort de sauvegarde et de liaison des espaces verts »* dans le sud-ouest de l'île (Source: thelinknewspaper.ca). En effet, la Falaise fait partie d'un corridor qui **relie les espaces verts de Westmount, NDG, Montréal-Ouest, Lachine, Le Sud-Ouest et LaSalle**(Source: thelinknewspaper.ca). En préservant et en améliorant cette bande de terre, le projet créera un pont écologique entre ces zones, qui sont aujourd'hui séparées par des autoroutes et des voies ferrées. La ville envisage également le parc comme une *« nouvelle porte d'entrée verdoyante »* de Montréal : les automobilistes entrant dans le centre-ville par l'ouest verront des boisés et des milieux humides dans le parc de la Falaise, plutôt que des infrastructures en béton (Source: infodemontreal.ca). En somme, l'emplacement du parc se trouve au carrefour d'importants quartiers urbains et de zones écologiques, ce qui lui confère une importance démesurée dans le tissu urbain de Montréal par rapport à sa taille.

Utilisation historique des terres et transformation du site

L'escarpement Saint-Jacques et les terrains adjacents ont subi des transformations spectaculaires au cours du siècle dernier. **À l'origine un escarpement naturel :** La falaise elle-même est une formation de l'ère glaciaire – l'ancienne ligne de rivage d'un ancien lac post-glaciaire (Lac à la Loutre) qui occupait autrefois ce qui est devenu le bassin des triages Turcot (Source: urbanature.org). À mesure que les eaux se sont retirées au 19e siècle (un processus accéléré par la construction du canal de Lachine dans les années 1820), le lac s'est transformé en une plaine marécageuse (Source: urbanature.org). **Début du 20e siècle :** Au milieu du 20e siècle, le marais étant en grande partie drainé, les terres plates au pied de l'escarpement ont été réaffectées à l'infrastructure de transport. Le **triage Turcot**, un important triage ferroviaire de marchandises, y a été établi dans les années 1960 (Source: urbanature.org)(Source: urbanature.org). À peu près à la même époque, l'échangeur autoroutier surélevé Turcot a été construit juste à l'est des triages (achevé en 1966), et des remblais provenant de la construction de l'autoroute ont été déversés le long de certaines parties de l'escarpement (Source: urbanature.org). Ces développements ont laissé un héritage de sols perturbés et de fragmentation du paysage naturel. Les quartiers au-dessus et en dessous de la falaise (NDG vs. St-Henri/Ville-Émard) sont devenus divisés par ce corridor de transport.

Des décennies de négligence : L'industrie et les infrastructures dominant la zone, la Falaise a longtemps été traitée comme un terrain vague oublié. Pendant des années, les résidents locaux et la ville elle-même **ont utilisé l'escarpement comme dépotoir informel** – pour les ordures, la neige, les débris de construction, etc. (Source: thelinknewspaper.ca)(Source: thelinknewspaper.ca). *« Il est difficile de croire que cette zone était autrefois un dépotoir »,* a noté un rapport (Source: thelinknewspaper.ca). Les résidents de NDG jetaient **neige, pneus, meubles et autres déchets** par-dessus la falaise, profitant de l'isolement offert par l'autoroute adjacente (Source: thelinknewspaper.ca). Ces abus, ainsi que la croissance de végétation envahissante, ont dégradé l'environnement de la colline. Il y a eu des efforts périodiques de nettoyage et de stabilisation : par exemple, au début des années 1980, le maire Jean Drapeau a proposé de transformer la Falaise en parc et des ouvriers ont planté des jeunes arbres et installé des clôtures (Source: lesamisdemeadowbrook.org). Mais chaque fois, la zone était rapidement « oubliée » et retombait dans la négligence ou la mauvaise utilisation (Source: lesamisdemeadowbrook.org). Même jusqu'au début des années 2010, l'escarpement est resté en grande partie interdit d'accès, clôturé par des grillages, mais accumulait toujours des déchets (des centaines de pneus abandonnés ont été retirés par des bénévoles les années suivantes) (Source: urbanature.org) (Source: urbanature.org).

Catalyseur – La reconstruction de l'échangeur Turcot : Le tournant pour la Falaise est survenu avec la reconstruction de l'échangeur Turcot entre 2015 et 2020. Ce projet autoroutier provincial massif a impliqué la démolition des anciennes structures autoroutières surélevées et leur reconstruction au niveau du sol, ce qui a **libéré des terrains importants** dans l'ancien triage ferroviaire et la zone de l'échangeur

(Source: montreal.ca). En juin 2018 – reconnaissant une opportunité rare – l'administration municipale de Montréal a annoncé des plans pour un nouveau « grand parc » sur les terrains libérés par le projet Turcot, incluant explicitement l'escarpement Saint-Jacques dans la vision (Source: infodemontreal.ca) (Source: ocpm.qc.ca). Le parc envisagé s'étendrait du sommet de la Falaise jusqu'à la rue Notre-Dame, intégrant la forêt de l'escarpement et l'ancien triage Turcot récupéré comme un espace vert continu (Source: infodemontreal.ca)(Source: montreal.ca).

Nettoyage et restauration récents : À mesure que le projet Turcot progressait, des efforts ont été faits pour restaurer la Falaise. En 2015, au début de la construction de Turcot, des résidents préoccupés ont remarqué que des sections de la Falaise étaient rasées et bulldozées (environ 2 hectares ont été défrichés à l'extrémité ouest) (Source: urbanature.org)(Source: lesamisdemeadowbrook.org). Cela a incité la formation du groupe *Sauvons la Falaise !* pour plaider en faveur de la protection de ce qui restait. En 2019, le Bureau de consultation publique de Montréal avait tenu des audiences et recommandé d'intégrer l'escarpement et un passage piétonnier dans les plans de reconstruction de Turcot (Source: globalnews.ca). En réponse, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a pris des mesures d'atténuation : **un « corridor vert » a été créé le long de la base de la Falaise en 2021**, avec des travailleurs du MTQ plantant *2 800 arbres et plus de 60 000 arbustes et graminées sur 13 hectares* de terrain pour étendre la zone boisée (Source: urbanature.org)(Source: urbanature.org). Cela a effectivement *« presque doublé »* la taille de la forêt urbaine de l'escarpement (Source: urbanature.org). De plus, le MTQ a achevé un **sentier polyvalent pavé à la base de la Falaise** (parallèle à l'autoroute 20 et à la voie ferrée) en 2022, offrant une voie sécurisée pour vélos et piétons le long de la base de l'escarpement (Source: thelinknewspaper.ca). La construction de l'autoroute étant terminée, la ville et les groupes communautaires ont concentré leurs efforts sur l'établissement formel du parc-nature.

Plans de développement actuels et phases du projet

Le Parc-nature de la Falaise est développé comme un amalgame de **trois zones** : **(1)** les anciens triages Turcot (à restaurer écologiquement en plaines et milieux humides), **(2)** la « crête » ou plateau entre la rue Saint-Jacques et le bord de l'escarpement (qui comprend des terrains abandonnés et des sites industriels légers à convertir), et **(3)** l'escarpement Saint-Jacques lui-même (la pente boisée et son pied, y compris la nouvelle voie verte) (Source: montreal.ca). Ensemble, ces zones contiguës formeront un parc d'environ 60 ha – un ajout majeur d'espace naturel accessible au public (Source: montreal.ca). Les éléments clés du plan de développement comprennent : la réhabilitation de la végétation indigène sur la pente, la création de **milieux humides et d'un bassin** pour les eaux pluviales dans l'ancien triage, l'installation de sentiers et de points de vue, et la construction d'un **pont piétonnier/cyclable au-dessus de l'autoroute** pour relier NDG à la zone du canal de Lachine (Source: globalnews.ca)(Source:

montreal.ca). La ville a publié une *« Stratégie de mise en valeur »* détaillée en juin 2025 pour guider ces interventions (Source: montreal.ca). La stratégie présente une approche par phases et des critères de conception pour garantir que le parc soit créé de manière cohérente et durable (Source: montreal.ca).

Chronologie et jalons du projet : La planification et la mise en œuvre sont en cours, plusieurs jalons ayant déjà été atteints et d'autres à venir (voir le **Tableau 1**).

ANNÉE	JALON / ACTION	DÉTAILS ET RÉFÉRENCES
2004	*Écoterritoire désigné*	La ville identifie la Falaise Saint-Jacques comme l'un des dix *« *écoterritoires »* (sites du patrimoine naturel) prioritaires dans la Politique de conservation de la nature de Montréal (Source: lesamisdemeadowbrook.org) (Source: globalnews.ca). Aucun plan de protection concret à l'époque.
2015	*Mobilisation communautaire*	L'observation de bulldozers sur la Falaise (pour les travaux Turcot) déclenche l'activisme. Le groupe de citoyens **Sauvons la Falaise** est fondé par Lisa Mintz pour arrêter la destruction future (Source: urbanature.org) (Source: urbanature.org). Des bénévoles commencent à organiser des nettoyages et des actions de plaidoyer.
2018	*Grand Parc annoncé*	La Ville de Montréal (Mairesse Valérie Plante) annonce officiellement un nouveau **grand parc** sur les terrains de l'échangeur Turcot, incluant l'escarpement Saint-Jacques (juin 2018) (Source: infodemontreal.ca) (Source: ocpm.qc.ca). La province (MTQ) avait initialement omis la Falaise des plans Turcot, mais la pression publique s'intensifie pour l'inclure (Source: ocpm.qc.ca).
2019	*Consultations publiques*	L'**OCPM (Office de Consultation Publique)** tient des audiences sur le projet de Parc-nature Turcot. En **juin 2019**, la commission publie un rapport **soutenant fermement le parc de la Falaise** et recommandant un pont piétonnier emblématique au-dessus de l'autoroute (Source: globalnews.ca). Le soutien public est confirmé (Source: globalnews.ca).
2020	*Réserve foncière et planification*	La ville place une réserve sur une bande de terrain de 1,8 km entre l'escarpement et la rue Notre-Dame pour la sécuriser pour le parc (Source: globalnews.ca). Elle accorde officiellement à la zone le statut de parc provisoire et entame des négociations d'acquisition de terrains avec des propriétaires privés (Source: globalnews.ca). La mairesse Plante souligne que progresser pendant la pandémie met en évidence l'objectif de la ville de protéger 10 % des terres et l'engagement de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (Source: globalnews.ca).

| **2021** | *Achèvement de la bande verte de base* | Le MTQ achève la construction d'une **piste cyclable/piétonne** (bande verte) au pied de la Falaise à la mi-2021 (Source: thelinknewspaper.ca). Le MTQ entreprend également une restauration écologique, plantant environ 2 800 arbres et 60 000 arbustes dans les cours et le long de l'escarpement, augmentant la couverture forestière d'environ 13 ha (Source: urbanature.org). | | **2022** | *Début de l'acquisition de terrains* | Montréal acquiert son premier point d'accès : un terrain vacant au 6360, rue Saint-Jacques est acheté pour sécuriser une entrée au futur parc (annoncé en avril 2022) (Source: infodemontreal.ca)(Source: infodemontreal.ca). Le programme d'immobilisations de la Ville alloue **62 millions de dollars canadiens (2022-2031)** à la réalisation du parc de la Falaise (Source: infodemontreal.ca). Le Comité exécutif de Montréal approuve également un prêt de 8 millions de dollars pour les travaux initiaux (sentiers, aires de pique-nique) et l'achat de bâtiments supplémentaires pour l'agrandissement du parc (Source: urbanature.org)(Source: globalnews.ca). | | **2023** | *Autres acquisitions de terrains* | Deux autres lots (occupés par des garages automobiles sur la rue Saint-Jacques) sont ciblés pour l'achat, avec **8,1 millions de dollars** alloués, afin de créer l'entrée principale du parc et le **pied du futur pont** du côté de NDG (Source: globalnews.ca) (Source: globalnews.ca). En février 2023, les autorités saluent cette initiative comme une *« étape concrète »* assurant une entrée depuis la rue Saint-Jacques (Source: globalnews.ca)(Source: globalnews.ca). La Ville confirme qu'elle investira **environ 100 millions de dollars sur 10 ans** dans le développement du parc de la Falaise (Source: globalnews.ca)(Source: globalnews.ca). | | **2023** | *Reconnaissance et recherche* | La Ville déclare officiellement la Falaise parc-nature de principe. Les efforts communautaires se poursuivent : en juin 2023, une plante indigène rare (**sumac aromatique**) est découverte sur l'escarpement – un signe de rétablissement écologique (Source: globalnews.ca). Des étudiants de l'Université Concordia s'associent à UrbaNature pour cataloguer les espèces et surveiller la biodiversité, maintenant que la construction de l'autoroute a cessé (Source: globalnews.ca). | | **2024** | *Incident de sécurité* | En août 2024, une forte pluie déclenche un **glissement de terrain** sur l'escarpement. En réponse, la Ville **interdit temporairement l'accès public** à la Falaise (à l'exception de la bande verte de base) en attendant une analyse des risques et des mesures de stabilisation (Source: montreal.ca). Cela souligne la nécessité d'une gestion géotechnique prudente à mesure que le parc est développé. | | **2025** | *Stratégie de développement* | Montréal publie la **Stratégie de développement du parc** officielle (juin 2025) (Source: montreal.ca). Les actions prioritaires pour 2025 comprennent la démolition de certains bâtiments sur la rue Saint-Jacques pour agrandir l'espace vert, le lancement de la conception conceptuelle du **pont piétonnier/cyclable**, la réalisation de relevés écologiques actualisés pour un plan de conservation, et l'établissement de partenariats avec les parties prenantes (Source: montreal.ca). La construction du parc et la restauration des habitats se dérouleront par phases, conformément à cette stratégie. |

Tableau 1 : Étapes clés du développement du projet de Parc-nature de la Falaise.

Phase actuelle du projet : En 2025, le projet de la Falaise est dans une phase de planification et de travaux préliminaires. Avec la stratégie en main, la Ville procède maintenant au déblaiement des terrains et à la conception détaillée. La démolition des structures acquises le long de la rue Saint-Jacques (les anciens garages) est en cours pour créer une large entrée publique et un point de vue sur le bord de la falaise (Source: montreal.ca). Simultanément, des ingénieurs et des architectes étudient le **pont piétonnier** qui enjambera l'autoroute et les voies ferrées, permettant le transport actif entre NDG (au sommet de la Falaise) et le Sud-Ouest (près du canal de Lachine) (Source: montreal.ca). Ce pont – parfois appelé la *« dalle-parc »* – est une pièce maîtresse du plan, conçu comme un **passage supérieur unique et emblématique** intégrant verdure et design convivial (Source: globalnews.ca). La Ville a indiqué que ce lien est « absolument sur la table » comme prochaine étape (Source: globalnews.ca), et les élus locaux soulignent qu'il est *« très nécessaire et attendu depuis longtemps »* par les résidents des deux côtés (Source: globalnews.ca). Cependant, comme il sera discuté plus tard, sa mise en œuvre dépend de la coordination avec le gouvernement du Québec.

Phases futures : Après la préparation initiale en 2025, les phases suivantes (à partir de 2026) se concentreront probablement sur l'aménagement paysager majeur et la restauration écologique dans le secteur de la cour Turcot – par exemple, l'assainissement des sols, la création du bassin de zones humides, la plantation de prairies et de forêts – et l'installation d'infrastructures du parc (sentiers, plateformes d'observation, signalisation). La forêt de l'escarpement sera préservée et améliorée, mais largement maintenue dans un état naturel pour la conservation. L'accès public sera amélioré via de nouveaux sentiers reliant le chemin de base en pente au niveau de la rue Saint-Jacques (une fois la sécurité assurée). La phase finale serait la construction du **pont et des réseaux de sentiers de liaison** s'intégrant aux systèmes de pistes cyclables existants (la bande verte Saint-Jacques, le sentier du canal de Lachine, etc.). Bien qu'une date d'achèvement précise ne soit pas encore fixée, le budget alloué jusqu'en 2031 suggère un calendrier à long terme sur cette décennie (Source: infodemontreal.ca) (Source: globalnews.ca). L'objectif de Montréal est de réaliser un parc-nature de haute qualité qui équilibre l'utilisation publique et l'intégrité écologique – une vision maintes fois affirmée dans les déclarations officielles (Source: montreal.ca).

Principales parties prenantes et gouvernance

Le développement d'un parc-nature urbain de cette envergure nécessite une coordination entre de multiples parties prenantes et cadres de gouvernance :

- **Ville de Montréal (Gouvernement municipal) :** La Ville est le principal promoteur, responsable de l'acquisition des terrains, de la planification et du développement du parc. Le projet relève du **Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports** (le service municipal gérant les grands parcs), dirigé par la membre du Comité exécutif responsable des parcs (Caroline Bourgeois, en

2022) (Source: infodemontreal.ca). L'administration de la mairesse Valérie Plante en a fait un projet phare, y consacrant des fonds importants dans le budget d'immobilisations sur 10 ans (plus de 60 à 100 millions de dollars) (Source: infodemontreal.ca)(Source: globalnews.ca). Deux arrondissements sont directement impliqués : CDN–NDG et Le Sud-Ouest, dont les maires (par exemple, Gracia Kasoki Katahwa de NDG) plaident fortement en faveur du parc, car il bénéficiera à leurs résidents (Source: infodemontreal.ca). Le rôle de la Ville comprend l'acquisition de tous les lots nécessaires (par achat ou expropriation), la tenue de consultations publiques et la garantie que la conception s'aligne sur les plans urbains et les règlements plus larges. En 2020, la Ville a accordé au terrain un statut préliminaire de parc et a négocié avec les propriétaires privés restants pour acquérir les parcelles en suspens (Source: globalnews.ca). Le Conseil d'agglomération de Montréal a formellement intégré le parc dans ses plans d'aménagement du territoire, conformément au **Schéma d'aménagement et de développement** (le plan directeur d'aménagement du territoire métropolitain) (Source: infodemontreal.ca). La **stratégie de développement 2025** adoptée par la Ville sert désormais de « boussole » pour toutes les décisions, garantissant que chaque action contribue à une vision cohérente (Source: montreal.ca).

- **Gouvernement du Québec :** La province, par l'intermédiaire du **Ministère des Transports du Québec (MTQ)**, est un partenaire essentiel. Une grande partie des terrains et des modifications découlent du projet d'autoroute Turcot, que le MTQ a supervisé. Le MTQ a déjà contribué en construisant la bande verte de base et en réalisant le programme de plantation de 2021 à titre de compensation environnementale (Source: urbanature.org). Cependant, l'implication provinciale la plus notable est le projet de **pont piétonnier (dalle-parc)**. Initialement, ce pont faisait partie des premiers plans de Turcot vers 2010, puis a été *« omis des plans finaux »* lors de la reconstruction de Turcot, provoquant une déception (Source: globalnews.ca). En 2018, le gouvernement provincial sortant (Libéral) a fait une annonce surprise selon laquelle le pont serait finalement construit (Source: globalnews.ca). Le gouvernement suivant (Coalition Avenir Québec) n'a pas annulé l'idée, mais en 2025, elle reste en suspens – *« les discussions avec la ville sont en cours »* selon le ministère des Transports du Québec (Source: globalnews.ca). Les politiciens montréalais font activement pression sur Québec pour qu'il honore sa promesse et finance le pont, soulignant que la Ville a « fait sa part » en sécurisant les terrains et les fonds de son côté (Source: globalnews.ca). Au-delà des Transports, d'autres agences provinciales (par exemple, le ministère de l'Environnement pour toute évaluation environnementale requise, ou les organismes régionaux d'aménagement du territoire) peuvent également jouer un rôle. En termes de gouvernance, le projet illustre la collaboration ville-province : Montréal ne peut pas construire un pont au-dessus des autoroutes du MTQ et des voies ferrées du CN sans l'approbation provinciale et probablement un financement. Cela a été reconnu au niveau exécutif, et les négociations se poursuivent. Entre-temps, la Ville avance avec les études de conception du pont afin que le plan soit prêt à être mis en œuvre dès qu'un accord sera conclu (Source: montreal.ca).

- **Groupes communautaires et environnementaux :** Les acteurs locaux ont joué un rôle déterminant dès le début. Le groupe **Sauvons la Falaise!** (maintenant partie d'UrbaNature Éducation) représente les résidents locaux et les défenseurs de l'environnement qui se sont longtemps battus pour la préservation de l'escarpement. Fondé en 2015, le groupe a organisé des campagnes d'envoi de lettres, des actions médiatiques, des pétitions et des corvées de nettoyage bénévoles (Source: urbanature.org)(Source: urbanature.org). Ils ont contribué à faire de la Falaise une cause célèbre, la présentant comme *« l'arrière-cour des habitants de NDG »* qui méritait d'être soignée (Source: projetmontreal.org)(Source: projetmontreal.org). Des organisations telles que **Les Amis du Parc Meadowbrook**, la **Coalition Verte**, le **Sierra Club Québec** et le **Conseil régional de l'environnement (CRE-Montréal)** ont également uni leurs forces pour défendre le parc et le pont, formant une coalition en 2016 pour faire pression sur les autorités (Source: lesamisdemeadowbrook.org). Ces groupes ont fourni une expertise (par exemple, des inventaires d'espèces), mobilisé l'opinion publique et même réalisé des améliorations provisoires (des bénévoles ont tracé des sentiers et installé des mangeoires pour oiseaux sur l'escarpement avant son ouverture officielle) (Source: urbanature.org)(Source: urbanature.org). La contribution de la communauté a été formellement intégrée via des consultations publiques (voir ci-dessous) et un dialogue continu – par exemple, UrbaNature s'associe maintenant à la ville pour surveiller les plantes envahissantes et organiser des activités d'éducation à la nature sur le site (Source: thelinknewspaper.ca)(Source: thelinknewspaper.ca). La présence de citoyens actifs et engagés se poursuivra probablement tout au long du développement et de l'exploitation du parc, contribuant à ce que les préoccupations locales soient entendues.

- **Organismes de consultation publique et de surveillance :** L'**Office de Consultation Publique (OCPM)** de Montréal a joué un rôle clé en menant des audiences en 2018-2019, où experts et citoyens (y compris les groupes et individus mentionnés ci-dessus) ont présenté des mémoires. Le rapport de l'OCPM était **très favorable**, concluant que le parc *« maximiserait la biodiversité »* du secteur et améliorerait la qualité de vie, et il a explicitement exhorté la Ville/MTQ à ajouter la passerelle piétonne avec un *« look unique, innovant et emblématique »*(Source: globalnews.ca). Cet appui public a donné un élan politique au projet. De plus, les propres agences de la Ville (Urbanisme, Services environnementaux, etc.) ont des parties prenantes internes qui veillent à ce que le projet respecte les normes réglementaires (par exemple, les objectifs de biodiversité, les indicateurs de résilience climatique). L'alignement du projet avec des plans de niveau supérieur – comme l'objectif de Montréal de protéger **10 % de son territoire** pour la nature et son engagement envers la **Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030)** – fournit un cadre politique qui justifie et guide les décisions (Source: globalnews.ca).

- **Propriétaires fonciers et promoteurs :** Au début des années 2020, la majeure partie des terrains nécessaires au parc est de propriété publique (Ville ou MTQ). Cependant, quelques **lots privés** en périphérie ont été identifiés (par exemple, une petite parcelle à l'entrée nord). La Ville a placé une

réserve sur ces terrains pour bloquer tout développement et négocie leur acquisition (Source: globalnews.ca). Les commerces locaux, comme les garages automobiles mentionnés, ont été indemnisés ou relocalisés au besoin. Aucune opposition significative de la part des propriétaires fonciers n'a été signalée, probablement en raison de l'utilisation économique limitée de ces terrains après Turcot. En fait, certains promoteurs avaient auparavant envisagé des parties des terrains de Turcot pour l'immobilier, mais la réserve de la Ville et la conversion en parc ont annulé ces perspectives (Source: floraurbana.blogspot.com)(Source: floraurbana.blogspot.com). Montréal a clairement indiqué que le site de la Falaise et de Turcot ne serait *pas* un lieu de développement résidentiel ou industriel, mais plutôt conservé comme espace vert – une position saluée par les résidents, mais qui soulève également des questions de potentiel de développement « perdu » dans certains milieux.

Dans l'ensemble, la gouvernance du Parc-nature de la Falaise est un effort collaboratif et multi-niveaux. Le projet illustre une approche moderne de l'urbanisme où le **leadership municipal, le partenariat provincial et la participation citoyenne** se rejoignent. Il est guidé par des stratégies et des politiques formelles (plans de conservation, orientations du plan directeur) et surveillé par le public, garantissant que les priorités écologiques ne soient pas reléguées au second plan au profit d'autres usages du sol. La Ville a positionné ce parc comme une initiative phare de son administration, impliquant une responsabilité de haut niveau quant à son avancement (Source: infodemontreal.ca)(Source: infodemontreal.ca).

Biodiversité et valeur écologique

Malgré son cadre urbain, la Falaise Saint-Jacques abrite une biodiversité significative et offre une connectivité d'habitat précieuse. La **forêt de l'escarpement** est un boisement mature de seconde croissance dominé par l'érable, le frêne, le peuplier et d'autres espèces résistantes (Source: lesamisdemeadowbrook.org). Ses pentes abruptes et relativement inaccessibles lui ont permis de subsister pendant des décennies comme une rare bande de verdure sauvage en ville. Des études ont documenté **environ 65 espèces d'oiseaux** utilisant l'escarpement, dont de nombreux passereaux migrateurs qui s'arrêtent dans cet espace vert lors de leurs migrations saisonnières (Source: thelinknewspaper.ca). Notamment, la Falaise est connue pour abriter des espèces à risque telles que le **Martinet ramoneur** et la **Grive des bois** (toutes deux désignées menacées par le COSEPAC) qui s'y nourrissent ou s'y abritent (Source: ocpm.qc.ca). Des rapaces comme les faucons et les crécerelles ont également été observés chassant au pied de la falaise, où la prairie ouverte (anciennement la cour de triage) offre des aires d'alimentation (Source: floraurbana.blogspot.com). La mosaïque de forêt et de prairie soutient ainsi une communauté aviaire diversifiée.

L'escarpement est également un refuge tranquille pour la petite faune urbaine. Des résidents locaux et des biologistes ont observé des **renards roux, des écureuils** et une population inhabituellement importante de **couleuvres brunes** (Storeria dekayi) vivant sur la pente boisée (Source: thelinknewspaper.ca). La **couleuvre brune** est régionalement peu commune et a été identifiée comme une espèce d'intérêt ; les équipes de construction lors des travaux de Turcot ont reçu l'instruction de relocaliser toute couleuvre brune rencontrée vers un habitat sûr au sein de la Falaise, ce qui indique son rôle de sanctuaire pour cette espèce (Source: urbanature.org). Des preuves anecdotiques suggèrent que même des **cerfs de Virginie** s'aventurent occasionnellement dans la zone – des excréments compatibles avec ceux de cerfs ont été trouvés, suggérant que la grande faune pourrait utiliser sporadiquement ce corridor (Source: ocpm.qc.ca)(Source: ocpm.qc.ca) (se déplaçant probablement la nuit le long des voies ferrées ou des accotements d'autoroute). Les amphibiens et les reptiles devraient coloniser les nouvelles zones humides une fois créées ; déjà, des crapauds et des couleuvres rayées ont été aperçus dans les jardins voisins, laissant entrevoir leur présence potentielle. Des naturalistes communautaires ont également catalogué les **espèces végétales** sauvages, et l'inventaire est étonnamment riche pour un site urbain. À l'été 2023, un groupe de bénévoles a fait une découverte remarquable : une parcelle de **Sumac aromatique** (*Rhus aromatica*) – un arbuste à feuilles caduques *en voie de disparition au Québec* – poussant sur la Falaise (Source: globalnews.ca). Cette plante n'avait été documentée auparavant que dans 11 endroits de la province (principalement à l'ouest de Gatineau), et son apparition à Montréal était totalement inattendue (Source: globalnews.ca)(Source: globalnews.ca). Les botanistes spéculent que ses graines pourraient avoir été transportées par des oiseaux, démontrant comment la restauration d'un habitat peut favoriser le retour d'une flore régionalement rare (Source: globalnews.ca)(Source: globalnews.ca). La découverte du sumac a *« ravi »* les environnementalistes locaux et a servi de *« preuve que la nature peut se guérir elle-même si on la laisse tranquille »*, comme l'a rapporté un média (Source: globalnews.ca).

Parmi les autres espèces florales notables figurent la **matteuccie fougère-à-l'autruche** (*Matteuccia struthiopteris*) et le **micocoulier occidental** (*Celtis occidentalis*), toutes deux identifiées comme des plantes rares poussant sur l'escarpement (Source: globalnews.ca). Un inventaire floral détaillé par des bénévoles est en cours ; les premiers résultats montrent un mélange d'espèces pionnières indigènes et de quelques espèces exotiques résistantes. La topographie variée – pente supérieure sèche, pied de pente humide et terrain ouvert – permet une diversité de communautés végétales, de la forêt de plateau à la prairie humide. Cette diversité d'habitats soutient à son tour les pollinisateurs et les insectes (par exemple, des papillons monarques ont été observés en migration le long du corridor de la Falaise).

Il est important de noter que la Falaise agit comme un **corridor écologique** facilitant le mouvement des espèces. C'est essentiellement un pont vert entre des zones vertes plus vastes. À l'ouest, elle se connecte vers le futur parc Meadowbrook proposé (57 ha d'espaces verts dans les villes voisines de Montréal-Ouest/Côte-Saint-Luc) et les espaces verts du parc Angrignon / rives du fleuve Saint-Laurent au sud (Source: lesamisdemeadowbrook.org). À l'est, elle est reliée (via les espaces verts du canal de

Lachine et quelques petits parcs) vers les contreforts du mont Royal. Sans la bande d'habitat de la Falaise, nombre de ces îlots de verdure seraient des « îles » isolées dans la ville. Par exemple, le mouvement des oiseaux entre Meadowbrook et le front de mer de Lachine serait bien plus difficile si l'escarpement boisé était remplacé par des blocs urbains ouverts (Source: lesamisdemeadowbrook.org) (Source: lesamisdemeadowbrook.org). Reconnaissant cela, la Ville a explicitement désigné en 2004 l'escarpement Saint-Jacques comme l'un des dix écoterritoires de l'île méritant une protection pour la connectivité de la biodiversité (Source: globalnews.ca). Le projet de parc consolidera cette fonction en agrandissant et en protégeant légalement l'habitat. Le pont piétonnier prévu servira incidemment également de **passage faunique** (bien que principalement pour les oiseaux et les insectes, éventuellement les chauves-souris) au-dessus de l'autoroute, surtout s'il est aménagé avec de la végétation.

Un autre aspect écologique est le potentiel du site à offrir des **services écosystémiques** en milieu urbain. Les nouvelles zones humides et le bassin agiront comme un système naturel de gestion des eaux pluviales – collectant le ruissellement de la zone Turcot et filtrant l'eau, tout en offrant un habitat pour les grenouilles, les plantes aquatiques et la sauvagine. La forêt, une fois entièrement restaurée, fonctionnera comme un **puits de carbone et un filtre à air**, séquestrant le CO_2 et capturant la pollution particulaire des autoroutes adjacentes. En été, la verdure du parc atténuera les effets d'îlot de chaleur urbain dans un secteur auparavant dominé par le béton et l'asphalte. Les systèmes de sol et de racines de l'escarpement stabilisent également ce qui est essentiellement une grande pente au-dessus des zones résidentielles ; le maintien d'une couverture végétale saine est crucial pour prévenir l'érosion (comme l'a souligné le glissement de terrain provoqué par la pluie en 2024) (Source: montreal.ca).

Cependant, la valeur écologique dépend d'une gestion active. Les **espèces envahissantes** représentent un défi constant – par exemple, des intrus à croissance rapide comme le *nerprun* et la *renouée du Japon* ont proliféré après des reverdissements passés, supplantant les espèces indigènes (Source: thelinknewspaper.ca). *« Il y a beaucoup d'espèces envahissantes ici. Lorsque la Falaise a été reverdie, plusieurs plantes envahissantes ont menacé sa biodiversité »*, a noté Lisa Mintz (Source: thelinknewspaper.ca). Son groupe et les horticulteurs de la ville travaillent à détecter et à éliminer ces espèces envahissantes (beaucoup n'ont pas de prédateurs ici et altèrent même la chimie du sol, entravant la flore indigène) (Source: thelinknewspaper.ca). En contrôlant ces espèces et en plantant une variété d'arbres, d'arbustes et de fleurs sauvages indigènes, la résilience écologique du parc sera renforcée.

En résumé, la biodiversité de la Falaise est significative pour un emplacement en cœur urbain – offrant un habitat à des dizaines d'espèces d'oiseaux (y compris celles à risque), abritant la faune urbaine comme les serpents et les renards, et nourrissant même désormais des plantes rares. Son rôle de jalon dans un réseau écologique plus vaste améliore la connectivité régionale pour la faune et la flore. La protection et la gestion attentive de cet écoterritoire permettront non seulement de conserver la biodiversité existante,

mais aussi de permettre aux parties dégradées (par exemple, l'ancienne cour de triage) de *se reconstituer en habitats riches*, augmentant ainsi la valeur écologique dans les années à venir. Le parc est ainsi souvent décrit comme un **« sanctuaire pour les oiseaux et autres animaux sauvages en plein NDG »**, un laboratoire vivant de la nature urbaine qui souligne l'importance des espaces sauvages dans les villes (Source: urbanature.org).

Objectifs d'urbanisme et de développement durable

Le projet du Parc-nature de la Falaise s'aligne étroitement avec les objectifs plus larges de Montréal en matière d'urbanisme et de développement durable. À la base, le projet vise à **réhabiliter un terrain vague délaissé et à restaurer les environnements naturels** pour améliorer la qualité de vie et la résilience de la ville. Les objectifs clés incluent :

- **Conservation des habitats naturels :** L'objectif principal est de protéger et d'améliorer les écosystèmes de la Falaise à mesure que la ville continue de s'urbaniser. En convertissant 60 ha d'anciens terrains d'infrastructure en parc, Montréal se rapproche de son objectif de protéger 10 % de son territoire local pour les espaces naturels (Source: globalnews.ca). Cela reflète le Plan d'action pour la conservation de la nature de Montréal et soutient les objectifs internationaux comme la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (Source: globalnews.ca). La stratégie de développement souligne que la biodiversité est priorisée dans ce parc – les forêts et les zones humides seront préservées ou créées spécifiquement pour maximiser la valeur de l'habitat (Source: montreal.ca). Contrairement à un parc urbain aménagé, un « parc-nature » est géré avant tout pour son intégrité écologique. Le parc de la Falaise contribuera ainsi à l'indice de biodiversité de Montréal et agira comme un nœud intra-urbain du réseau vert régional (parfois envisagé comme une future « Ceinture verte de Montréal ») (Source: ocpm.qc.ca)(Source: ocpm.qc.ca).

- **Renaturation urbaine et puits de carbone :** La restauration de la végétation sur ce qui était autrefois des surfaces pavées (cours de triage, stationnements) transforme une étendue piégeant la chaleur en un paysage vert rafraîchissant. Des milliers de nouveaux arbres et de vastes prairies fonctionneront comme des **puits de carbone**, séquestrant le dioxyde de carbone et atténuant le changement climatique à l'échelle locale. La ville a noté que le *« verdissement de la ville »* par le biais de projets comme celui-ci améliore la qualité de l'air et réduit les îlots de chaleur, améliorant ainsi la santé publique (Source: montreal.ca). Le parc de la Falaise, avec son escarpement boisé et ses nouvelles plantations, absorbera également la pollution sonore et atmosphérique de l'échangeur Turcot très fréquenté. Cela s'aligne avec le Plan d'action climatique de Montréal qui préconise des solutions basées sur la nature (comme les forêts urbaines et les zones humides) pour renforcer l'adaptation climatique et réduire les GES. De plus, le **bassin et les zones humides** du projet sont explicitement conçus comme des **infrastructures de gestion durable des eaux pluviales**(Source:

montreal.ca)(Source: montreal.ca). Ils capteront le ruissellement des autoroutes et des pentes environnantes, réduisant la charge sur le système d'égouts de la ville (important lors de fortes pluies pour prévenir les débordements d'égouts) et assurant une filtration naturelle de l'eau. Cette approche de drainage basée sur la nature illustre comment le projet allie écologie et besoins en infrastructures.

- **Mobilité active et connectivité urbaine :** Un objectif majeur de planification est de surmonter l'effet de barrière du corridor autoroutier/ferroviaire en offrant un **lien de transport actif** entre les quartiers. Le pont piétonnier/cyclable prévu n'est pas seulement un corridor de biodiversité, mais aussi une intervention d'aménagement urbain visant à reconnecter NDG (un quartier traditionnellement dépendant de la voiture, perché au-dessus d'une tranchée autoroutière) avec le Sud-Ouest et le centre-ville au-delà. Une fois construit, les résidents de NDG et des banlieues adjacentes pourront **marcher ou faire du vélo directement jusqu'au canal de Lachine** et au-delà, et vice versa, sans passer par des routes congestionnées ni utiliser une voiture (Source: projetmontreal.org). Cela devrait encourager les transports durables et des modes de vie plus sains. La ville énumère explicitement *« une mobilité active améliorée (vélo et marche) avec un pont reliant les arrondissements de CDN–NDG et du Sud-Ouest »* comme l'un des « véritables avantages » du projet (Source: montreal.ca). Le réseau de sentiers internes du parc de la Falaise se raccordera également aux pistes cyclables existantes (telles que la **piste cyclable de la rue Saint-Jacques** et le **sentier du canal de Lachine**), améliorant ainsi la connectivité globale des voies vertes à Montréal. Cela soutient les politiques Vision Zéro et de transport actif de la ville en offrant des itinéraires hors route sûrs et agréables pour les navetteurs et les usagers récréatifs. Il est à noter que les premiers plans de Turcot avaient omis tout passage piétonnier, mais les urbanistes considèrent désormais la *dalle-parc* comme une infrastructure essentielle pour reconstituer le tissu urbain (Source: lesamisdemeadowbrook.org).

- **Gestion des eaux pluviales et résilience :** Comme mentionné, l'inclusion d'un bassin de rétention et de milieux humides servira de mesure de résilience climatique. Montréal a été confrontée à des averses plus fréquentes et intenses (par exemple, la tempête de 2024 qui a provoqué le glissement de terrain de l'escarpement), de sorte qu'un grand espace vert perméable dans ce secteur aidera à absorber l'eau de pluie et à **réduire les risques d'inondation** dans les zones basses adjacentes comme Ville-Émard. La végétation sur la pente prévient également les coulées de boue en stabilisant le sol avec ses systèmes racinaires – ainsi, le maintien du couvert arboré de la Falaise n'est pas seulement un choix écologique, mais un impératif de sécurité. La stratégie de développement inclura probablement des techniques de gestion des pentes (comme la bio-ingénierie avec des plantes à racines profondes) pour augmenter la stabilité de l'escarpement face aux conditions météorologiques extrêmes. Face aux changements climatiques, qui apportent des pluies intenses et de la chaleur, ce parc agira comme une infrastructure verte qui renforce la capacité d'adaptation de la ville.

- **Santé communautaire et loisirs :** Bien que la préservation écologique soit au premier plan, le projet est également planifié en tenant compte du bien-être communautaire. Le parc offrira à des milliers de résidents de NDG, St-Henri, Saint-Raymond et d'autres quartiers avoisinants un **accès direct à la nature** – ce qui est prouvé pour réduire le stress et améliorer la santé mentale et physique. Actuellement, NDG est un quartier relativement vert mais manque d'un grand espace de type sauvage ; le Sud-Ouest possède le Canal et quelques parcs, mais rien de cette taille dans son coin nord-ouest. En créant des sentiers, des belvédères et peut-être des centres d'interprétation, le parc encouragera les citadins à s'engager quotidiennement avec la nature. Cela répond aux objectifs d'urbanisme visant à améliorer la qualité de vie et l'accès équitable aux espaces verts. La Ville note explicitement que le projet améliorera la *« qualité de vie des résidents tout en soutenant la biodiversité »*, réalisant un équilibre entre les avantages humains et environnementaux (Source: montreal.ca). L'aspect de la **durabilité sociale** – rendre la ville plus agréable et favoriser la connexion à la nature – est un moteur clé dans les documents municipaux et a été renforcé par l'expérience de la pandémie (qui a souligné à quel point les parcs urbains sont vitaux pour les résidents) (Source: infodemontreal.ca)(Source: globalnews.ca).

- **Opportunités éducatives et culturelles :** Le plan soutient également l'**éducation environnementale et la gestion responsable**, qui sont des objectifs de planification subtils mais importants. Les organisations communautaires ont l'intention d'utiliser la Falaise comme une « salle de classe en plein air » pour les groupes scolaires et le public (Source: thelinknewspaper.ca). Il existe également un potentiel d'intégration du patrimoine culturel – par exemple, en reconnaissant l'histoire autochtone (le site était autrefois une route de portage et peut-être près du village historique des Premières Nations d'Hochelaga, comme le suggèrent certaines preuves (Source: urbanature.org)). Des panneaux d'interprétation ou des promenades guidées pourraient entrelacer les récits culturels avec l'apprentissage écologique. Cela s'aligne avec les objectifs de Montréal de promouvoir le patrimoine et l'éducation dans les espaces publics.

- **Intégration aux cadres politiques :** Au niveau politique, le projet est guidé par et contribue à plusieurs cadres : le **Schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal** (qui appelle à la protection et à la mise en valeur des milieux naturels) (Source: infodemontreal.ca) ; le **Plan stratégique Montréal 2030** qui met l'accent sur la résilience, les espaces verts et la décarbonisation ; le **Plan de transport** de la ville (en ajoutant des voies de transport actif) ; et le **Plan Biodiversité 2030** qui vise à connecter les écoterritoires et à augmenter les aires protégées. De plus, la direction politique de Montréal (parti Projet Montréal) a fait de l'expansion des espaces verts une politique phare – ils ont même lancé des pétitions exhortant la province à agir sur la *dalle-parc*, soulignant qu'il s'agit d'une priorité communautaire (Source: projetmontreal.org)(Source: projetmontreal.org).

En résumé, le parc-nature de la Falaise est un projet urbain multidimensionnel qui fait progresser les objectifs de durabilité : environnementaux (restauration d'habitats, adaptation climatique), sociaux (santé, loisirs, éducation) et de mobilité (connectivité piétonne/cyclable). C'est un excellent exemple de **« renaturation » d'un espace urbain** pour un bénéfice mutuel – transformant une infrastructure grise en infrastructure verte. Comme l'a déclaré le membre du comité exécutif de Montréal responsable des parcs, *« nous investissons dans l'avenir de Montréal... en répondant aux besoins immédiats en parcs, en espaces verts et en vie active »*(Source: infodemontreal.ca)(Source: infodemontreal.ca). Le parc de la Falaise incarne cette vision d'une ville plus verte et plus résiliente.

Implication communautaire et processus de consultation

Depuis sa conception, le projet du Parc-nature de la Falaise a été caractérisé par une forte **implication communautaire et une consultation publique**. En fait, sans l'action citoyenne locale, la Falaise n'aurait peut-être pas été sauvée du tout. Voici les principales facettes de l'engagement communautaire dans ce projet :

- **Mobilisation citoyenne :** La préservation de la Falaise a été principalement menée par des résidents et des défenseurs de l'environnement qui se sont organisés pour exiger des actions. En 2015, lorsqu'une partie des bois a été défrichée de manière inattendue pour la construction de la Turcot, des citoyens préoccupés ont formé un groupe qui est devenu *Sauvons la Falaise !*(Source: urbanature.org)(Source: urbanature.org). Dirigé par **Lisa Mintz**, résidente de NDG, ce groupe a rallié des voisins, des ornithologues et des militants écologistes. Ils ont organisé des réunions de quartier, créé une présence en ligne et attiré des centaines de sympathisants qui ont signé des pétitions et écrit aux fonctionnaires (Source: urbanature.org)(Source: urbanature.org). Le message du groupe était que la Falaise est une forêt urbaine irremplaçable – *« notre arrière-cour »* – qui devait être protégée pour les générations actuelles et futures (Source: projetmontreal.org)(Source: projetmontreal.org). Les bénévoles de *Sauvons la Falaise* sont devenus des gardiens *de facto* : ils ont retiré les déchets à la main (plus de **centaines de pneus** et beaucoup de débris) (Source: urbanature.org), ont tracé des sentiers rudimentaires et ont même installé des mangeoires pour soutenir la faune (Source: urbanature.org)(Source: urbanature.org). Ces améliorations tangibles ont à la fois réhabilité l'espace et maintenu l'attention du public sur celui-ci. L'activisme s'est également étendu aux campagnes de sensibilisation – Mintz a écrit des éditoriaux et donné des interviews aux médias, tandis que des groupes comme la Coalition Verte ont amplifié le problème à travers Montréal (Source: urbanature.org). En conséquence, en 2018, le sort de la Falaise était une question publique visible, et non plus une simple conséquence du projet Turcot. Cette pression citoyenne a été un facteur majeur qui a conduit la Ville à inclure la Falaise dans le nouveau plan de parc et le MTQ à ajuster ses mesures d'atténuation de la Turcot (Source: ocpm.qc.ca)(Source: ocpm.qc.ca).

- **Consultation publique (OCPM 2018–2019) :** Fin 2018, l'Office de Consultation Publique de Montréal (OCPM) a mené un processus de consultation formel sur le projet « Cours Turcot/Falaise St-Jacques ». Citoyens, experts et organisations ont été invités à soumettre des mémoires et à participer à des audiences. Bon nombre des groupes susmentionnés (Sauvons la Falaise, Les Amis du Meadowbrook, CRE-Montréal, etc.) ont présenté des **mémoires** détaillés. Par exemple, le mémoire de *Sauvons la Falaise* a soutenu avec passion que l'exclusion de l'escarpement du parc ne laisserait qu'un *« site de construction reconstruit sans biodiversité »*, et il a insisté pour que la Falaise reste à l'état sauvage au sein du grand parc (Source: ocpm.qc.ca)(Source: ocpm.qc.ca). Un autre mémoire, rédigé par une citoyenne (Deirdre King), décrivait des promenades dans la Falaise et préconisait de lui accorder un *« statut protégé de réserve naturelle »*, citant la présence d'excréments de cerfs, de rapaces, d'oiseaux chanteurs et de plantes diverses pour illustrer son caractère sauvage au milieu de la ville (Source: ocpm.qc.ca)(Source: ocpm.qc.ca). Le **rapport final de l'OCPM (juin 2019)** a reflété le soutien écrasant du public. Il *« s'est prononcé en faveur du projet »* et a surtout **recommandé la construction du pont piétonnier** avec un design distinctif dans le cadre du parc (Source: globalnews.ca). La commission a également souligné l'importance d'élargir les limites du parc chaque fois que possible et d'assurer la connectivité écologique. Cet appui officiel du public a donné au gouvernement municipal un mandat clair pour aller de l'avant. La Ville a ensuite réservé le terrain et a finalement adopté de nombreuses recommandations de l'OCPM (par exemple, en s'engageant sur le concept du pont) (Source: globalnews.ca)(Source: globalnews.ca). Ainsi, la consultation publique n'a pas seulement donné le feu vert au projet, mais l'a amélioré en y ajoutant les idées de la communauté (comme le concept de pont « emblématique » qui est venu fortement des citoyens).

- **Consultation communautaire continue :** Au-delà de l'OCPM, la Ville a dialogué avec les résidents locaux par le biais d'ateliers et de séances d'information. Par exemple, dès 2015, un atelier **Convercité** a été organisé pour recueillir les commentaires locaux sur un plan conceptuel préliminaire de la Falaise (Source: ocpm.qc.ca)(Source: ocpm.qc.ca). Plus récemment (2022-2023), les conseils d'arrondissement de NDG et du Sud-Ouest ont tenu des réunions publiques pour discuter de l'avancement du projet, et les résidents ont pu exprimer leurs préoccupations (par exemple, concernant les points d'accès ou la sécurité). La stratégie 2025 de la Ville a été élaborée avec des contributions interdisciplinaires et a vraisemblablement pris en compte les commentaires des parties prenantes locales (bien qu'il s'agisse d'un document technique). Maintenant que le parc passe à l'exécution, la Ville a promis des opportunités de participation publique continues. Un **« Comité de bon voisinage »** pourrait être établi pour assurer la liaison avec les résidents pendant la construction, garantissant que les problèmes tels que le bruit, la poussière ou la sécurité soient traités. La Ville utilise également sa plateforme en ligne pour informer et recevoir des commentaires – la page Montreal.ca demande *« Cette information vous a-t-elle été utile ? Avez-vous des commentaires à partager ? »*(Source: montreal.ca), invitant à un dialogue continu.

- **Partenariats communautaires :** Un aspect notable est la manière dont les groupes communautaires sont devenus des partenaires dans la mise en œuvre. L'organisme à but non lucratif **UrbaNature Éducation**, cofondé par Lisa Mintz en 2018, est né du mouvement de la Falaise pour se concentrer sur l'éducation environnementale urbaine (Source: urbanature.org)(Source: urbanature.org). UrbaNature organise des promenades guidées dans la nature, des projets de science citoyenne et des programmes scolaires à la Falaise. Ils travaillent en étroite collaboration avec le service des parcs de la Ville – par exemple, les bénévoles d'UrbaNature aident à réaliser des inventaires de la faune et de la végétation pour éclairer le plan de conservation du parc (Source: globalnews.ca). Ils participent également à la surveillance des espèces envahissantes, comme mentionné précédemment (Source: thelinknewspaper.ca). Ce type de collaboration garantit que les connaissances et la passion locales continuent de façonner le développement du parc. Les **« amis de la Falaise »** agissent efficacement comme des gardiens qui complètent l'entretien de la Ville par des efforts bénévoles, maintenant vivant l'esprit de gérance communautaire. À l'avenir, on peut s'attendre à des journées de plantation d'arbres bénévoles, des événements de nettoyage et des activités culturelles organisées par ces groupes, qui renforceront tous le lien de la communauté avec le parc.

- **Engagement autochtone :** Bien que peu médiatisée, il est de plus en plus courant que de tels projets reconnaissent et intègrent les perspectives autochtones. Le site web d'UrbaNature, par exemple, inclut une reconnaissance territoriale qui identifie la Nation Kanien'kehá:ka (Mohawk) comme gardienne des terres où se trouve Montréal (Source: urbanature.org)(Source: urbanature.org). Cela suggère une ouverture à l'inclusion de l'histoire et des connaissances autochtones. Toute considération archéologique (au cas où le site aurait une signification précoloniale) serait traitée en vertu des règlements provinciaux sur le patrimoine, mais jusqu'à présent, l'accent est mis sur le patrimoine naturel.

- **Préoccupations et commentaires de la communauté :** Grâce à ces engagements, les membres de la communauté ont exprimé diverses préoccupations qui ont influencé les décisions du projet. Par exemple, les résidents ont souligné que le plan initial pour le sentier de base ne prévoyait un accès qu'aux deux extrémités de l'escarpement de 4 km, soulevant des **problèmes de sécurité** (le manque de sorties intermédiaires pourrait être problématique pour les utilisateurs) (Source: lesamisdemeadowbrook.org). Ce retour d'information pourrait conduire à l'ajout d'un troisième accès au milieu si cela est faisable. Une autre question communautaire est de s'assurer que le parc est sûr et accueillant – l'éclairage, la signalisation et les patrouilles peuvent être des sujets de commentaires locaux. L'équipe du projet doit équilibrer la préservation du caractère sauvage de la zone avec le confort des utilisateurs. Jusqu'à présent, les communications de la Ville soulignent que la sécurité publique est prise en compte (par exemple, la fermeture après le glissement de terrain, et vraisemblablement des mesures d'atténuation avant la réouverture) (Source: montreal.ca).

En résumé, le projet de la Falaise est profondément enraciné dans l'initiative communautaire. Le **processus de consultation publique** a non seulement légitimé le projet, mais a également amélioré sa conception (notamment en ressuscitant l'idée du pont piétonnier à la demande de la communauté). L'implication continue de groupes comme UrbaNature garantit que les connaissances locales et l'énergie bénévole sont intégrées à la réalisation du parc. Ce fort engagement civique se poursuivra probablement après l'ouverture du parc et au-delà, les membres de la communauté agissant comme ses protecteurs et promoteurs. En conséquence, le Parc-nature de la Falaise peut être considéré comme une cocréation de la ville et de ses citoyens – un modèle pour les projets environnementaux urbains participatifs.

Bénéfices environnementaux et sociaux anticipés

La transformation de la Falaise Saint-Jacques en parc-nature devrait générer de nombreux **bénéfices environnementaux et sociaux** pour Montréal. Parmi les principaux bénéfices anticipés, on compte :

- **Conservation de la biodiversité urbaine :** Le principal avantage environnemental est la protection à long terme d'une enclave écologique unique. En désignant officiellement la zone comme parc-nature, les forêts, prairies et milieux humides du site seront protégés du développement et gérés activement pour la biodiversité. Le projet créera *« des milieux naturels où la biodiversité est priorisée »*(Source: montreal.ca) – ce qui signifie que les habitats pour les oiseaux, les pollinisateurs, les petits mammifères, les reptiles et les amphibiens seront non seulement préservés, mais améliorés. L'ajout de milieux humides, par exemple, soutiendra les grenouilles, les libellules et les plantes aquatiques dans une partie de la ville où un tel habitat est actuellement absent. La richesse spécifique globale devrait augmenter à mesure que les sections perturbées sont restaurées. Le parc servira également de **laboratoire extérieur** pour les écologistes et les étudiants afin d'étudier l'écologie urbaine et de suivre les espèces au fil du temps, contribuant ainsi à une meilleure compréhension et sensibilisation scientifique. Plus largement, ce parc aide Montréal à se rapprocher de ses objectifs écologiques (comme la protection de 10 % de l'île en tant qu'espace naturel) et contribue à la biodiversité régionale en se connectant à d'autres espaces verts. La mairesse de Montréal a souligné que ce projet soutient directement l'engagement de la ville envers la restauration des écosystèmes et les objectifs de protection des terres (Source: globalnews.ca). En tant que tel, le parc de la Falaise sera un fleuron de la conservation urbaine, pouvant inspirer des projets similaires ailleurs dans la ville.

- **Amélioration de la qualité environnementale :** Le « retour au vert » de 60 hectares dans le domaine public aura des effets tangibles sur la qualité de l'environnement. Premièrement, la **qualité de l'air** à proximité devrait s'améliorer – les arbres et la végétation filtreront les polluants des gaz d'échappement des véhicules sur les autoroutes en contrebas (capturant les particules et absorbant certains oxydes d'azote et l'ozone). Le bénéfice psychologique d'un paysage plus propre et plus vert est également notable pour les navetteurs et les résidents qui ne verront plus un terrain vague, mais

une forêt vivante. Deuxièmement, le parc contribuera à réguler le **microclimat urbain**. L'ancienne cour Turcot était un îlot de chaleur ; en été, elle rayonnait de la chaleur. En revanche, les plantes et les plans d'eau rafraîchiront la zone grâce à l'ombre et à l'évapotranspiration. Cet effet de refroidissement peut légèrement réduire les températures locales et donc la demande d'énergie pour la climatisation des bâtiments voisins. Il rend également les activités de plein air plus agréables. Lors de fortes pluies, les sols perméables et le bassin du parc absorberont le ruissellement, réduisant ainsi les **débits de pointe des eaux pluviales**. Cela diminue le risque d'inondations soudaines sur les routes adjacentes et minimise le déversement d'eaux polluées dans le Saint-Laurent (un problème connu lorsque les égouts pluviaux de Montréal sont débordés). En hiver, la forêt peut servir de brise-vent et de tampon sonore pour le quartier NDG. De plus, en mettant fin aux déversements et en nettoyant les anciens contaminants (la décontamination des sols de Turcot), le projet élimine les sources de pollution du sol et de l'eau qui auraient pu persister. Le résultat final est un environnement urbain plus sain : *« une ville plus verte, améliorant la qualité de vie tout en soutenant la biodiversité »*, comme le dit la Ville (Source: montreal.ca).

- **Avantages récréatifs et pour la santé :** Sur le plan social, le parc offrira un **espace récréatif** substantiel dans une partie dense de la ville. Les résidents de NDG, Saint-Henri, Côte Saint-Paul et des environs bénéficieront d'un grand parc naturel accessible à pied ou à vélo. Des activités comme la randonnée, l'observation des oiseaux, le cyclisme, le jogging, les pique-niques et la photographie de nature seront facilitées. Contrairement à un petit parc local ou à une aire de jeux, le parc-nature de la Falaise offre l'expérience d'être immergé dans les bois et les prairies – une expérience différente et complémentaire des places urbaines ou des terrains de sport. Des études montrent constamment que l'accès à la nature et l'exercice en plein air améliorent la santé mentale (réduction du stress, de l'anxiété, de la dépression) et la santé physique (encouragement de l'exercice, abaissement de la tension artérielle, etc.). Le moment est opportun : *« La pandémie a plus que jamais démontré l'importance des espaces verts pour les Montréalais »*, a noté la mairesse Plante (Source: globalnews.ca). Ce parc répondra directement à ce besoin en offrant une oasis facilement accessible à des dizaines de milliers de personnes. De plus, l'inclusion du **sentier polyvalent et du pont** favorise le transport actif, ce qui a des avantages pour la santé grâce à l'augmentation du cyclisme et de la marche. Les navetteurs pourraient choisir de traverser le nouveau pont à vélo pour se rendre au centre-ville au lieu de conduire, faisant ainsi de l'exercice quotidien et réduisant le trafic. Les enfants de la région auront un terrain de jeu naturel à découvrir, ce qui peut favoriser une meilleure capacité d'attention et de créativité, comme le suggèrent certaines recherches. Essentiellement, le parc sert de centre de remise en forme et de bien-être gratuit et en plein air pour la communauté.

- **Cohésion sociale et équité :** Le projet a également une importante dimension d'*équité sociale*. De nombreux quartiers avoisinants (Saint-Henri, par exemple) comprennent des communautés à faible revenu et historiquement marginalisées qui ont souffert d'injustices environnementales (comme la

pollution de l'échangeur Turcot et la fragmentation par les infrastructures). Le parc de la Falaise peut être considéré comme un investissement réparateur – apportant la nature et ses bienfaits aux communautés qui en étaient dépourvues. Il reconnecte également physiquement des quartiers qui étaient isolés, ce qui peut renforcer la **cohésion sociale**. Les résidents de NDG (au nord de la Falaise) et ceux du Sud-Ouest (au sud de celle-ci) se rencontreront littéralement au milieu, sur le pont ou les sentiers, plutôt que d'être des étrangers divisés par une autoroute. Cette connexion inter-quartiers pourrait encourager davantage d'interaction et de compréhension entre les communautés (par exemple, la population de NDG est un peu plus anglophone et aisée, tandis que celle de Saint-Henri est traditionnellement francophone et ouvrière – le parc devient un espace partagé pour tous, comblant les fossés culturels). La Ville note explicitement qu'elle souhaite *« désenclaver le secteur »* avec le lien nord-sud afin que les résidents de NDG puissent profiter des espaces verts du Sud-Ouest comme le Canal, et vice versa (Source: projetmontreal.org)(Source: projetmontreal.org) – un partage bidirectionnel qui peut améliorer la vie urbaine pour les deux. En étant un parc public, il est accessible à tous sans frais, ce qui est important pour l'équité en matière d'opportunités récréatives.

- **Avantages éducatifs et culturels :** La Falaise est déjà en train de devenir un **pôle éducatif**. Des groupes environnementaux prévoient de l'utiliser pour des visites guidées de la nature, des projets de science citoyenne et des sorties scolaires (Source: thelinknewspaper.ca). Les étudiants (du primaire à l'université) pourront étudier l'écologie, la géologie, l'urbanisme et même l'histoire sur place. Par exemple, des étudiants de l'Université Concordia ont commencé à cataloguer la flore et la faune pour observer comment la biodiversité se rétablit après la construction (Source: globalnews.ca). Un tel apprentissage pratique est inestimable et peut inspirer la prochaine génération de gardiens de l'environnement. Sur le plan culturel, le parc peut accueillir des événements communautaires tels que des matinées d'observation des oiseaux, des installations artistiques extérieures (si elles sont cohérentes avec le thème naturel) ou des ateliers sur les savoirs autochtones reconnaissant l'importance traditionnelle de la région. Le sentiment de fierté locale est déjà évident – les résidents de NDG appellent la Falaise *« leur cour arrière »*(Source: infodemontreal.ca) – et à mesure que le projet se concrétise, il devrait devenir une source de fierté pour toute la ville. Un ancien dépotoir négligé se transformant en un parc forestier florissant est un récit puissant de renouveau urbain qui peut galvaniser l'esprit communautaire.

- **Avantages économiques et de développement urbain :** Bien que n'étant pas le principal moteur, le parc pourrait également générer des avantages économiques. L'augmentation des aménagements verts fait souvent grimper la **valeur des propriétés** dans les quartiers adjacents (ce qui peut être une arme à double tranchant, voir la discussion sur la gentrification ci-dessous). Une ville plus verte attire également les talents et le tourisme – Montréal peut promouvoir son vaste réseau de grands parcs (Mont-Royal, Île-de-la-Visitation, Frédéric-Back, et maintenant la Falaise, etc.) comme faisant partie de sa qualité de vie. L'*entrée de ville verdoyante* créée par ce parc améliorera l'esthétique

d'une approche clé du centre-ville, réduisant peut-être même le stress des conducteurs, car des études montrent que les vues de verdure ont des effets apaisants. De plus, en facilitant le cyclisme, le projet pourrait indirectement contribuer à l'activité économique le long des sentiers (plus de cyclistes de passage pourraient fréquenter les commerces locaux). Et en termes de développement urbain, ce projet établit un **précédent en matière de réaménagement durable** – démontrant comment une ville peut réaffecter des infrastructures obsolètes en espaces verts plutôt qu'en constructions commerciales. Cela pourrait stimuler des projets similaires (par exemple, des défenseurs pourraient faire pression pour la conversion d'autres terrains désaffectés en parcs, citant le succès de la Falaise).

En somme, les **avantages** du Parc-nature de la Falaise sont multiples : un havre écologique pour la faune, un puits de carbone naturel et un atténuateur d'inondations, une ressource récréative et de santé pour les citoyens, un connecteur de communautés, une salle de classe vivante éducative et un emblème de l'engagement de Montréal envers un développement urbain vert et durable. Comme le résume succinctement la Ville, *« le futur parc contribuera à faire de Montréal une ville plus verte, améliorant la qualité de vie tout en soutenant la biodiversité »*(Source: montreal.ca). Peu de projets parviennent à cocher autant de cases dans les domaines environnemental et social – celui-ci est en passe d'y parvenir, laissant un héritage dont les résidents et la nature profiteront pendant des générations.

Cadres de politiques et de gouvernance guidant le projet

Le développement du Parc-nature de l'Écoterritoire de la Falaise est guidé et soutenu par un cadre robuste de politiques, de plans et d'instruments de gouvernance à plusieurs niveaux de gouvernement. Ces cadres garantissent que le projet s'aligne sur les objectifs stratégiques et les exigences réglementaires de Montréal :

- **Plan directeur et Schéma d'aménagement de Montréal :** Le *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* établit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour l'île. La création du parc de la Falaise est explicitement *« en droite ligne avec les orientations du Schéma »* qui appellent à la protection des milieux naturels et à la bonification des réseaux verts (Source: infodemontreal.ca). Le schéma identifie le secteur de l'escarpement Saint-Jacques comme une zone à verdir, et le projet remplit ce mandat. De même, le Plan Directeur de la Ville souligne l'importance de convertir les anciennes terres industrielles en usages communautaires, y compris des parcs, en particulier dans les zones manquant d'espaces verts. La transformation de la Falaise coche cette case en transformant le site contaminé de Turcot en un parc-nature public. Ces plans donnent à la ville une justification légale et d'aménagement pour zonifier le terrain comme parc et investir des fonds publics dans sa réhabilitation.

- **Politique des écoterritoires (2004) et Plan biodiversité de Montréal :** En 2004, Montréal a adopté une *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, en vertu de laquelle elle a désigné 10 « écoterritoires » de grande valeur écologique (Source: lesamisdemeadowbrook.org). L'escarpement Saint-Jacques est l'une de ces dix zones prioritaires (Source: globalnews.ca). Bien que la désignation elle-même n'ait pas conféré de protection légale, elle a signalé une intention politique de conserver ces zones. Le projet de la Falaise est essentiellement la concrétisation de cette politique de 2004 pour ce site – bien que plus d'une décennie plus tard. Il mettra en œuvre les objectifs de la politique en sécurisant légalement le terrain en tant que parc et en améliorant sa qualité écologique. De plus, le **Plan d'action pour la biodiversité** plus récent de Montréal (s'il est mentionné, par exemple le plan 2017-2027) met l'accent sur la connectivité des habitats, le contrôle des espèces envahissantes et l'augmentation des aires protégées – tous des éléments centraux du projet de la Falaise. Le fait que la Falaise ait été mise en évidence dans les politiques de la ville a donné aux activistes un levier pour tenir la ville responsable (par exemple, « vous l'avez nommé écoterritoire, maintenant agissez »). Maintenant, la ville tient effectivement ses engagements, ce qui sera noté dans les rapports d'avancement des politiques.

- **Initiative « Grands Parcs » et financement des immobilisations :** Le Parc-nature de la Falaise est souvent désigné comme le *septième Grand Parc* de Montréal (Source: urbanature.org), rejoignant les rangs d'autres grands parcs-nature (comme le Parc du Mont-Royal, l'Île-de-la-Visitation, le Cap-Saint-Jacques, etc.). La ville a eu ces dernières années une **initiative « Grands Parcs »** visant à étendre son réseau de parcs majeurs. Par exemple, elle a créé le Grand Parc de l'Ouest (fusionnant plusieurs parcs-nature de l'Ouest de l'île) et a ciblé l'Est pour un autre grand parc. La Falaise s'inscrit dans cette initiative en tant que premier nouveau grand parc-nature dans les arrondissements du centre/sud-ouest. Être classé comme *parc-nature* dans la hiérarchie des parcs de la ville signifie qu'il sera géré pour la conservation et la récréation passive, par opposition aux parcs urbains qui ont des usages plus sportifs ou intensifs. Cette classification est soutenue par la *Politique des grands parcs* de Montréal. Sur le plan financier, la ville a alloué **62 millions de dollars canadiens dans son Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031** spécifiquement pour le parc de la Falaise (Source: infodemontreal.ca). En 2023, la ville a augmenté son engagement, promettant **100 millions de dollars canadiens sur 10 ans** pour le projet (Source: globalnews.ca). Cette budgétisation a été approuvée par les votes du Conseil de ville et du Conseil d'agglomération, reflétant un soutien transpartisan et régional (étant donné que l'agglomération de Montréal couvre plusieurs municipalités, le fait que le conseil d'agglomération ait soutenu ce financement montre un large accord sur la priorité du parc). Le financement est soumis à la gouvernance budgétaire municipale – les budgets d'immobilisations annuels alloueront des portions de ces 100 millions de dollars à mesure que le projet avance, et tout financement supplémentaire (par exemple, si la province ou le gouvernement fédéral contribuent) serait intégré à ces budgets. Le règlement

d'emprunt de 8 millions de dollars adopté en 2022 pour les acquisitions initiales est un exemple concret de gouvernance en action pour sécuriser les ressources nécessaires (Source: urbanature.org).

- **Réglementations provinciales en matière d'environnement et d'aménagement du territoire :** Bien que le terrain relève de la juridiction de Montréal, tout grand projet peut devoir se conformer aux lois provinciales telles que la **Loi sur la qualité de l'environnement** du Québec (par exemple, si des milieux humides sont créés ou si la décontamination des sols dépasse certains seuils, des évaluations environnementales ou des certificats pourraient être requis). Étant donné que ce projet vise principalement l'amélioration plutôt que de nouveaux dommages, il est probable qu'il se situe en dessous des seuils pour une audience formelle du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement). En fait, la partie destructive (reconstruction de l'autoroute) a déjà fait l'objet d'un BAPE ; le parc fait partie de la mitigation. Le rôle de la province concerne davantage l'aspect transport (le pont). Le **ministère des Transports du Québec** doit autoriser la construction au-dessus de son autoroute et peut partager les coûts. Il y a eu un engagement formel en 2018 au niveau provincial pour construire la *dalle-parc*, qui demeure une obligation morale sinon encore contractuelle (Source: globalnews.ca). Le gouvernement provincial actuel n'a pas encore alloué de financement, mais les **négociations en cours entre la ville et la province** font effectivement partie du cadre de gouvernance. Montréal tente de concrétiser cela par des pétitions et des pressions publiques (par exemple, la pétition de Projet Montréal pour rappeler à la province sa promesse) (Source: projetmontreal.org)(Source: projetmontreal.org). En fin de compte, si la province tient son engagement, elle le fera probablement via une enveloppe dédiée dans le Plan québécois des infrastructures et par le biais d'une entente de partenariat avec la ville.

- **Règlements municipaux et zonage :** À un niveau micro, la Ville utilisera ses pouvoirs réglementaires pour sécuriser le parc. Cela inclut des **modifications de zonage** – toutes les parcelles en question seront rezonées comme « parc/nature » dans le plan d'urbanisme, empêchant tout autre développement. Ce processus a peut-être déjà eu lieu lors de la mise en réserve en 2020. La Ville peut également adopter des règlements spécifiques pour la création de parcs ; par exemple, le comité exécutif a approuvé une **résolution visant à acquérir et à désigner des terrains pour le parc-nature** (ceci est référencé par le dépôt de la stratégie au conseil d'agglomération en 2025) (Source: ville.montreal.qc.ca). Il pourrait également y avoir un **règlement de conservation ou un plan de gestion** adopté qui régira les activités autorisées dans le parc (par exemple, limiter les véhicules motorisés, interdire de nouvelles structures sauf celles prévues dans le plan, etc.). La déclaration de la Ville selon laquelle l'accès public est actuellement interdit pour des raisons de sécurité (après l'éboulement) (Source: montreal.ca) montre qu'elle gère activement l'accès via ses pouvoirs légaux en tant que propriétaire foncier. Une fois le parc officiellement « ouvert », il sera

soumis aux mêmes règlements municipaux que les autres parcs – par exemple, le règlement de Montréal sur la protection des milieux naturels, qui pourrait imposer des amendes pour l'endommagement de la végétation ou le déversement de déchets dans le parc.

- **Gouvernance et surveillance :** La mise en œuvre du parc est suivie par le Comité exécutif de la Ville (politiquement) et par les commissions pertinentes (par exemple, la Commission sur les grands parcs). Des mises à jour régulières sont probablement requises. Il est considéré comme un *« projet phare »* par l'administration, ce qui signifie que le bureau de la mairesse le surveille de près (Source: infodemontreal.ca). Au Conseil d'agglomération, qui comprend les municipalités de banlieue, le projet a été présenté et a reçu un soutien, car il bénéficie au réseau écologique de la région. Au niveau fédéral, bien qu'il n'y ait pas de rôle direct, le projet s'aligne sur les objectifs du Canada en matière de parcs urbains et de biodiversité, et il est possible que des fonds fédéraux pour les infrastructures ou l'environnement puissent être sollicités pour la passerelle piétonne ou la restauration de l'habitat, si disponibles.

- **Alignement stratégique avec les initiatives mondiales :** Montréal a fièrement lié ce projet à des initiatives mondiales telles que la **Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030)**(Source: globalnews.ca). Ce faisant, elle inscrit le projet dans un récit plus large de lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité. Le fait que la ville soit signataire d'accords tels que l'**Accord sur la biodiversité des villes** et le leadership climatique des **villes C40** signifie que des projets comme la Falaise sont considérés comme faisant partie des contributions de Montréal. Essentiellement, le parc n'est pas une idée locale isolée, mais fait partie d'un mouvement mondial de villes qui se renaturent, soutenu par des cadres internationaux. Cela peut être utile pour obtenir des subventions ou simplement pour le partage de connaissances avec d'autres villes entreprenant des projets similaires.

En conclusion, le **cadre politique** du Parc-nature de la Falaise est exhaustif : une convergence de plans municipaux (politique de conservation, plan directeur), d'engagements politiques (initiative des grands parcs, priorité budgétaire en capital), d'outils réglementaires (réserves foncières, zonage) et de gouvernance collaborative (accords ville-province, résultats des consultations publiques). Ce cadre a apporté cohérence et légitimité – par exemple, la désignation d'écoterritoire en 2004 a donné du poids aux demandes des militants, et le rapport de l'OCPM de 2019 a fourni un mandat clair aux élus. Maintenant que la Stratégie de développement 2025 est officiellement en place, il existe une feuille de route garantissant que chaque étape (de l'acquisition foncière à la conception et à la gestion) respecte les objectifs du projet et les normes de la ville (Source: montreal.ca). La gouvernance se poursuit comme un processus itératif, mais surtout, les diverses instances dirigeantes de Montréal sont alignées dans la reconnaissance de la valeur de ce projet. Le développement du parc est réalisé *« en conformité avec les orientations »* des plans supérieurs et dispose d'un financement et d'une surveillance dédiés (Source:

infodemontreal.ca) – autant de signes que la base politique est solide. Cela réduit les risques de revirements politiques et aide le projet à traverser les changements politiques, le rendant plus susceptible d'aboutir et de perdurer en tant qu'infrastructure verte permanente.

Défis et controverses

Comme tout projet urbain majeur, le Parc-nature de la Falaise fait face à plusieurs défis et n'a pas été sans controverse. Les parties prenantes ont identifié des problèmes allant des risques environnementaux aux impacts sociaux qui doivent être gérés à mesure que le projet avance :

1. Défis géotechniques et environnementaux : Un défi immédiat est la **stabilité de l'escarpement lui-même**. L'éboulement d'août 2024, déclenché par de fortes pluies, a souligné de manière spectaculaire les risques d'érosion des pentes (Source: montreal.ca). Heureusement, personne n'a été blessé (l'accès public était limité à ce moment-là), mais cela a incité la Ville à fermer la zone en attendant les évaluations de sécurité. La Falaise escarpée, composée par endroits de remblais non consolidés issus de constructions passées, est sujette à de tels glissements, surtout avec le changement climatique qui apporte des averses plus intenses. Cela présente un défi : comment permettre l'accès public sur ou sous la pente sans mettre en danger les visiteurs. Le plan du parc devra inclure des **mesures de stabilisation des pentes** – éventuellement des terrasses, des structures de soutènement aux endroits critiques, une plantation extensive de végétation à racines profondes et une surveillance de l'humidité du sol. Certaines zones de l'escarpement pourraient rester interdites d'accès ou ne disposer que de plateformes d'observation à distance de sécurité si le risque est trop élevé. L'analyse des risques de la Ville dictera quelles parties pourront être ouvertes. De plus, des **clôtures anti-chute de pierres ou de débris** pourraient être installées le long de la voie verte de base pour protéger les cyclistes de toute chute de débris à petite échelle. Ce problème est en partie un héritage de la façon dont l'échangeur Turcot a été reconstruit (avec de grandes excavations sur la pente) et de décennies de déversements. Y remédier est crucial pour gagner la confiance du public quant à la sécurité du parc.

Un autre défi environnemental est la **contamination** du sol de l'ancien triage ferroviaire. Les terrains de Turcot contenaient probablement des hydrocarbures pétroliers, des métaux lourds, etc., de l'époque ferroviaire. Le MTQ a effectué une certaine remédiation lors de la conversion de certaines parties en autoroute, mais une **restauration écologique** supplémentaire pourrait être entravée si les sols sont de mauvaise qualité. La création de milieux humides pourrait nécessiter l'excavation de sols contaminés et l'apport de remblais propres – un processus complexe et coûteux si la contamination est importante. L'équipe de projet devra travailler avec des ingénieurs environnementaux pour s'assurer que tout héritage toxique est traité afin que les nouveaux milieux humides soutiennent véritablement la biodiversité (par exemple, les plantes ne survivront pas si le sol est trop pollué). Le budget en tient probablement compte, mais une contamination inattendue pourrait augmenter les coûts ou ralentir le calendrier.

Le **contrôle des espèces envahissantes** est un défi écologique continu, comme mentionné. La Falaise est déjà *« aux prises avec »* des plantes envahissantes qui menacent sa biodiversité indigène (Source: thelinknewspaper.ca). À mesure que la zone est perturbée par la construction (aménagement de sentiers, etc.), cela pourrait créer des ouvertures pour la propagation des espèces envahissantes. Un effort de gestion continu (enlèvement mécanique ou utilisation ciblée d'herbicides, le cas échéant) sera nécessaire pendant des années, ce qui exige des fonds et de la main-d'œuvre. S'ils ne sont pas maîtrisés, des envahisseurs comme la renouée du Japon ou le nerprun pourraient compromettre les objectifs écologiques en supplantant les espèces indigènes mêmes que le projet tente de favoriser.

2. Obstacles de financement et de mise en œuvre : Bien que la Ville ait engagé jusqu'à 100 M$, les grands projets sont souvent confrontés à des dépassements de budget. Les coûts de construction en 2025 et au-delà sont incertains, et des éléments spécialisés comme la passerelle piétonne pourraient être coûteux (les estimations lors de discussions antérieures variaient considérablement, potentiellement des dizaines de millions juste pour la passerelle en raison de sa portée et de son design « emblématique » souhaité). Si la Province ne contribue pas financièrement à la passerelle, Montréal pourrait être confrontée à un choix difficile : soit couvrir le coût seule (détournant des fonds d'autres projets), soit réduire l'ampleur de la conception. Début 2023, la Ville exhortait la Province à *« faire sa part »* financièrement (Source: globalnews.ca). Une controverse persistante concerne le **statut de la passerelle promise** – les résidents et les fonctionnaires municipaux restent anxieux quant à l'engagement du Québec. Le gouvernement de la CAQ est resté évasif, affirmant seulement que les discussions se poursuivent (Source: globalnews.ca). Si les vents politiques changent ou si la province priorise d'autres projets, la *dalle-parc* pourrait être retardée indéfiniment. Ce serait une grande déception et une promesse non tenue aux yeux de la communauté. Cela pourrait entraîner un tollé public ou une méfiance. Pour atténuer cela, l'administration de Montréal (qui a fait campagne sur la réalisation de la passerelle) est susceptible de maintenir la pression et même d'explorer des financements alternatifs (subventions fédérales pour les infrastructures ou une conception à échelle réduite) pour s'assurer qu'elle se concrétise. La saga de la passerelle est un défi car elle implique une négociation intergouvernementale – un processus souvent lent et opaque. Tant que les travaux n'auront pas commencé, les citoyens resteront sceptiques : ils se souviennent que la passerelle était dans les plans, puis coupée, puis de nouveau dans les plans, un ping-pong politique depuis 2010 (Source: lesamisdemeadowbrook.org). S'assurer que ce lien crucial est réellement construit est sans doute le plus grand « facteur X » pour le succès complet du projet.

Un autre défi de mise en œuvre est la **gestion du calendrier**. Le parc est développé progressivement, et l'impatience peut croître parmi le public. Cela fait déjà sept ans que le parc a été annoncé en 2018 ; des progrès visibles (par exemple, des zones de parc entièrement ouvertes) pourraient ne pas se produire avant la fin des années 2020. Certains critiques pourraient s'en saisir pour arguer que le projet est bloqué ou que la ville n'en fait pas assez. Gérer les attentes du public par une communication claire (comme sur la page Montreal.ca listant les étapes de 2025) (Source: montreal.ca) est important. Il y a toujours le

risque qu'une future administration municipale dépriorise le projet s'il s'éternise (bien que l'allocation de fonds dans un plan décennal contribue à le protéger). De plus, toute difficulté imprévue (comme un éboulement majeur nécessitant des travaux supplémentaires, ou des problèmes d'approvisionnement pour les entrepreneurs) pourrait retarder les phases.

3. Équilibre entre accès public et conservation : Il existe une tension inhérente à la conception d'un parc qui est à la fois un refuge pour la faune et accessible aux personnes. Certains écologistes peuvent craindre qu'un **accès humain trop important ne perturbe les habitats** – par exemple, les zones de nidification sensibles des oiseaux sur l'escarpement pourraient être perturbées si les sentiers ou les plateformes d'observation sont mal placés. Les chiens ou chats errants introduits par les visiteurs pourraient menacer la petite faune. D'un autre côté, les membres de la communauté veulent profiter de l'espace ; trop de restrictions pourraient diminuer l'utilité du parc. Le projet doit trouver le juste équilibre. Il est probable que la partie médiane escarpée de l'escarpement restera largement hors sentier en tant que sanctuaire central, tandis que les zones supérieures et inférieures accueilleront des sentiers. Ce zonage au sein du parc pourrait être litigieux si, par exemple, certains résidents souhaitent un sentier en zigzag le long de la falaise (pour une connexion plus directe) mais que les écologistes y opposent leur veto pour protéger un habitat. Des **consultations communautaires** et une éducation continues seront nécessaires pour justifier toute fermeture de zones sensibles. Jusqu'à présent, des groupes comme Sauvons la Falaise ont préconisé de laisser une grande partie de la Falaise *« à l'état naturel »*(Source: ocpm.qc.ca), s'alignant ainsi sur la conservation, mais une fois le parc ouvert au public, de nouveaux utilisateurs pourraient réclamer des aménagements (éclairage, plus de points d'accès, etc.) qui pourraient entrer en conflit avec les besoins de la faune (par exemple, l'éclairage peut perturber les animaux nocturnes). Naviguer dans ces débats internes est un défi pour les planificateurs du parc.

4. Sécurité et sûreté : À mesure que la zone s'ouvre au public, des questions de sécurité et de maintien de l'ordre se posent. La Falaise était auparavant isolée – il y a eu des cas d'utilisations non autorisées (comme des campements de sans-abri ou des déversements illicites la nuit). Avec un accès officiel, la ville devra s'assurer que le parc est sécurisé. Cela peut impliquer des patrouilles occasionnelles de policiers ou de gardes-parc. Certains citoyens ont exprimé leur inquiétude quant au fait que le long parc linéaire, en particulier le sentier de base avec seulement des sorties aux extrémités initialement, pourrait poser des problèmes de sécurité personnelle (peu de points de sortie et faible visibilité dans certains tronçons) (Source: lesamisdemeadowbrook.org). La ville y remédiera en ajoutant éventuellement plus de rampes d'accès et en assurant des lignes de visibilité dégagées (en taillant la végétation excessive le long du sentier) ainsi que des bornes d'appel d'urgence si nécessaire. L'éclairage est un autre débat : un bon éclairage améliore la sécurité la nuit mais nuit à l'expérience de la nature « ciel étoilé » et à la faune. Il est probable qu'ils opteront pour un éclairage minimal, activé par le mouvement ou directionnel aux endroits clés. Le projet doit également considérer l'entretien hivernal – si le sentier n'est pas déneigé (comme c'est parfois le cas pour les pistes cyclables), cela pourrait limiter l'utilisation toute l'année et

soulever des problèmes de sécurité (glissades). Ces défis opérationnels ne sont pas rédhibitoires mais nécessitent une planification et une budgétisation minutieuses (par exemple, l'embauche de gardes-parc, la fourniture de signalisation multilingue sur les risques comme les tiques ou l'herbe à puce, etc.).

5. Gentrification et préoccupations d'équité : L'une des controverses les plus subtiles est le potentiel de l'**« éco-gentrification »**. Lorsqu'un nouveau parc ou un aménagement vert est créé, cela peut augmenter la valeur des propriétés avoisinantes et attirer l'intérêt des promoteurs, ce qui peut à son tour entraîner le déplacement des résidents à faible revenu – les personnes mêmes que le plaidoyer vise souvent à avantager avec plus d'espaces verts. Le parc de la Falaise chevauche des zones aux profils socio-économiques différents. Le secteur de la rue Saint-Jacques à NDG a toujours été une bande à revenus modestes, quelque peu industrielle. Avec l'arrivée du parc, on peut prévoir que les promoteurs lorgneront ces terrains (en dehors de ce que la ville a acheté) pour de nouveaux condos vantant des « vues sur le parc ». À St-Henri et dans les quartiers adjacents du Sud-Ouest, la gentrification est déjà avancée (nombreux condos près du Canal). Le parc pourrait l'accélérer en rendant la zone encore plus attrayante. Les groupes communautaires ne se sont pas bruyamment opposés au parc pour ces raisons (la plupart l'accueillent favorablement), mais ils avertissent que les *projets verts devraient être inclusifs*. Pour y remédier, la ville pourrait avoir besoin de mesures complémentaires : par exemple, s'assurer que tout nouveau développement en périphérie inclut des logements abordables ou que les augmentations de taxes foncières sont atténuées pour les résidents de longue date (peut-être par le biais de programmes provinciaux). L'**administration de Projet Montréal** a tendance à être sensible à ces questions et a mis en place des politiques comme le zonage inclusif. Il s'agit néanmoins d'un défi qui dépasse le cadre direct du projet de parc mais qui est lié à son impact. Il y a aussi une préoccupation inverse – que le parc puisse être utilisé comme excuse pour rezoner des parties de NDG ou pour tirer parti de la valeur des terrains appartenant à la ville. Jusqu'à présent, la ville a clairement indiqué que le terrain est destiné à un parc et a même démoli des bâtiments pour augmenter l'espace vert (Source: montreal.ca). Cela dit, si une parcelle était en dehors du périmètre du parc, des pressions pour la développer pourraient survenir. La vigilance publique de groupes comme Les Amis du Meadowbrook (qui sont très attachés à la connectivité des espaces verts) surveillera probablement de près de telles initiatives.

6. Coordination et entretien à long terme : Un défi moins visible pour le public est la coordination entre les diverses entités pour entretenir et programmer le parc à long terme. L'escarpement longe une limite d'arrondissement de la ville et se trouve près de voies ferrées – une coopération est nécessaire avec la **compagnie ferroviaire** (probablement Canadien Pacifique ou Canadien National) pour toute question d'interface (par exemple, clôtures pour empêcher l'intrusion sur les voies, ou gestion de l'habitat qui n'interfère pas avec les opérations ferrovières). Il y a aussi le MTQ, qui continuera de posséder l'emprise de l'autoroute ; s'il doit effectuer des travaux sur la pente de l'autoroute, il se coordonnera avec l'autorité du parc pour minimiser les dommages. S'assurer que tous ces organismes se coordonnent est un défi administratif. De plus, une fois le parc ouvert, la Ville doit financer son **entretien et sa sécurité**

annuellement. Les grands parcs-nature nécessitent souvent un entretien spécialisé (réparations de sentiers après des tempêtes, élimination des espèces envahissantes, etc.) ce qui peut peser sur les budgets de fonctionnement. Si les budgets se resserrent, il y a un risque que le parc soit sous-entretenu, ce qui pourrait entraîner une détérioration (par exemple, sentiers envahis par la végétation ou accumulation de déchets qui pourrait décourager les utilisateurs). La Ville devra allouer des fonds de fonctionnement suffisants et peut-être développer des programmes de bénévolat pour compléter (UrbaNature peut jouer un rôle ici).

7. Répondre aux attentes de la communauté : Enfin, s'agissant d'un projet mené par la communauté, il y a une pression pour véritablement concrétiser la **vision des activistes et des résidents**. Cela inclut la conception emblématique de la passerelle *dalle-parc* – l'OCPM a spécifiquement mentionné qu'elle devrait avoir une *« allure unique, innovante et emblématique »*(Source: globalnews.ca). Si ce qui est construit est une passerelle très utilitaire, certains pourraient se sentir déçus que le potentiel de point de repère n'ait pas été réalisé. Il y avait autrefois des images d'un pont végétalisé (avec aménagement paysager) – réaliser cela en réalité est complexe (en raison du poids du sol, de l'entretien, etc.), mais les attentes étaient élevées. De même, les membres de la communauté s'attendent à des choses comme des points d'accès multiples, peut-être même des aménagements comme un centre de la nature ou des points de vue avec des bancs. Si le résultat final est trop minimal (par exemple, juste des sentiers de gravier et aucune installation), certains pourraient être déçus. D'un autre côté, si la ville sur-construit (en ajoutant trop de zones pavées ou un parking pour satisfaire certaines clientèles), d'autres seraient mécontents. Gérer le débat entre la **dérive du projet** et le minimalisme est donc délicat. La stratégie de développement aborde probablement ces compromis, mais l'exécution sera jugée de près par ceux qui se sont battus pour la Falaise. Essentiellement, le défi est d'**honorer le travail acharné de la communauté** en livrant un parc qui ressemble à l'oasis sauvage qu'ils ont imaginée, et non un résultat trop aseptisé ou truffé de compromis.

En conclusion, bien que le projet du Parc-nature de la Falaise bénéficie d'un large soutien, il doit relever des défis techniques, financiers et sociaux. Les **menaces environnementales** comme les glissements de terrain et les espèces envahissantes nécessitent une gestion proactive pour assurer un parc sûr et sain. Les **incertitudes de financement** (en particulier autour de la passerelle piétonne) et les politiques intergouvernementales pourraient ralentir ou réduire le projet si elles ne sont pas gérées avec habileté. Les **préoccupations communautaires** concernant la sécurité et le développement équitable exigeront de la transparence et des mesures d'atténuation (par exemple, associer la création du parc à des mesures d'abordabilité du logement pourrait être une option envisagée par les décideurs pour prévenir l'éco-embourgeoisement). Les défenseurs du projet restent vigilants : comme l'a dit un conseiller local, *« nous devons maintenir la pression »* sur tous les partenaires jusqu'à ce que la vision soit pleinement réalisée (Source: globalnews.ca). Malgré les défis, la dynamique et les cadres en place donnent confiance que des solutions seront trouvées. Une ingénierie soignée, une volonté politique soutenue et la

collaboration communautaire devraient aider à surmonter ces obstacles afin que le parc de la Falaise puisse finalement ouvrir et prospérer comme prévu – un atout né à la fois de la prudence et de l'espoir, à parts égales.

Conclusion

Le développement du Parc-nature de l'Écoterritoire de la Falaise représente une entreprise marquante en écologie urbaine et en aménagement pour Montréal. Il transforme une falaise longtemps négligée et une ancienne friche d'échangeur en un corridor vert dynamique qui servira à la fois la nature et la communauté. Géographiquement, l'emplacement du parc à la jonction de grands arrondissements et d'infrastructures lui confère une importance stratégique pour reconnecter les quartiers et étendre le réseau vert de Montréal (Source: thelinknewspaper.ca)(Source: globalnews.ca). Historiquement, la Falaise a bouclé la boucle – du rivage naturel, à la cour industrielle et au dépotoir, et maintenant à un sanctuaire forestier renaissant (Source: thelinknewspaper.ca)(Source: infodemontreal.ca). La trajectoire actuelle du projet est l'aboutissement d'un plaidoyer citoyen persistant, d'une politique municipale éclairée et d'une collaboration intergouvernementale. Il s'aligne sur les engagements politiques de Montréal en matière de biodiversité, de résilience climatique et d'amélioration de la qualité de vie, comme en témoignent son intégration dans les plans de la ville et sa promotion par l'administration comme initiative verte phare (Source: infodemontreal.ca)(Source: globalnews.ca).

Les professionnels de l'urbanisme et de la gestion environnementale peuvent tirer plusieurs enseignements du parcours de ce projet. Premièrement, il souligne la valeur de l'**intégration des objectifs écologiques dans les grands projets d'infrastructure** – la reconstruction de l'échangeur Turcot est devenue non seulement une amélioration des transports, mais aussi un catalyseur de restauration écologique grâce à une planification prospective et à la pression publique (Source: montreal.ca)(Source: ocpm.qc.ca). Deuxièmement, l'histoire de la Falaise met en lumière le pouvoir de l'**engagement communautaire et de la gestion responsable**. Les bénévoles et activistes locaux ont effectivement comblé le fossé entre les politiques municipales de haut niveau et l'action sur le terrain, garantissant que l'idée ambitieuse d'un éco-territoire s'est réellement traduite par des mesures de protection tangibles (Source: urbanature.org)(Source: globalnews.ca). Leur rôle dans l'entretien et le suivi à l'avenir continuera d'être inestimable.

Du point de vue de la biodiversité, le parc de la Falaise renforcera considérablement l'écologie urbaine. Il protégera une rare portion d'habitat de falaise qui abrite des espèces menacées (comme les martinets ramoneurs et les couleuvres brunes), créera de nouvelles zones humides et renforcera les liens dans le réseau de corridors fauniques de l'île (Source: thelinknewspaper.ca)(Source: globalnews.ca). La découverte du sumac aromatique en voie de disparition sur le site a été un rappel opportun que la nature

peut revenir de manière surprenante lorsqu'on lui en donne la chance (Source: globalnews.ca). La conception du parc équilibre l'accès humain et la préservation de l'habitat essentiel, un équilibre délicat qui nécessitera une gestion adaptative à mesure que l'utilisation augmentera.

En termes de durabilité urbaine, le projet offre une vitrine pour les **solutions fondées sur la nature** en ville – atténuant les îlots de chaleur, gérant les eaux pluviales et séquestrant le carbone, tout en offrant un espace récréatif (Source: montreal.ca)(Source: montreal.ca). Il démontre que la restauration environnementale n'a pas besoin d'être en contradiction avec le développement urbain ; au contraire, elle peut réaffecter et guérir les cicatrices urbaines, rendant les villes plus habitables et résilientes. La passerelle piétonne *dalle-parc* prévue est en particulier un emblème d'une infrastructure à multiples avantages – simultanément un lien de transport actif, un corridor écologique et un repère visuel symbolisant les ambitions vertes de Montréal (Source: globalnews.ca)(Source: projetmontreal.org).

Pour l'avenir, plusieurs **recommandations** et considérations émergent. L'achèvement de la **passerelle piétonne** est primordial – c'est le lien littéral et figuratif qui intégrera le parc au tissu urbain de Montréal et honorera l'engagement envers la mobilité durable (Source: globalnews.ca). Un plaidoyer continu et peut-être de la créativité en matière de financement (subventions fédérales, partenariats public-privé pour sa construction) pourraient être nécessaires si le soutien provincial faiblit. De plus, l'élaboration d'un solide **plan de gestion du parc** est cruciale, un plan qui aborde l'entretien, le suivi écologique et la programmation communautaire. Ce plan devrait inclure des stratégies de contrôle des espèces envahissantes, des protocoles de gestion de la faune (par exemple, la protection des sites de nidification) et l'atténuation des risques de glissements de terrain ou d'autres dangers. Sur le plan social, la ville devrait être proactive pour aborder les **impacts potentiels de la gentrification** – par exemple, en coordonnant avec les agences de logement pour préserver l'abordabilité dans la région, afin que les avantages du parc soient largement partagés et ne déplacent pas involontairement les résidents de longue date.

En conclusion, le Parc-nature de la Falaise se présente comme un projet ambitieux et inspirant à l'intersection de l'urbanisme, de la restauration environnementale et de l'autonomisation communautaire. Une fois achevé, il offrira aux Montréalais une occasion unique de découvrir une nature quasi sauvage au cœur de la ville, et il servira de corridor vert reliant les personnes et la faune à travers ce qui était autrefois une division de béton (Source: lesamisdemeadowbrook.org)(Source: projetmontreal.org). Le projet illustre comment les villes peuvent transformer les idéaux environnementaux en réalité : par une planification stratégique, un engagement public solide et une gestion responsable persistante. Bien que des défis subsistent, la trajectoire est positive – pas à pas (et arbre par arbre), un *« dépotoir oublié »* est en train de renaître en une **forêt urbaine vitale**(Source: thelinknewspaper.ca)(Source: thelinknewspaper.ca). Ce parc honorera non seulement le patrimoine naturel de l'escarpement Saint-Jacques, mais laissera également un héritage durable de régénération urbaine, de résilience et de reconnexion pour Montréal et ses résidents.

Sources :

- Ville de Montréal, *« Parc-nature de l'Écoterritoire de la falaise : Un nouveau parc en chantier. »* (Article, mis à jour le 25 juin 2025) (Source: montreal.ca)(Source: montreal.ca).
- Global News – Anne Leclair, *« Montréal délimite le terrain pour le Parc de la falaise de 60 hectares à l'escarpement Saint-Jacques. »* (20 mai 2020) (Source: globalnews.ca)(Source: globalnews.ca).
- Global News – Brayden Jagger Haines, *« Montréal franchit une « étape concrète » en achetant des terres pour le futur parc-nature de NDG. »* (16 février 2023) (Source: globalnews.ca)(Source: globalnews.ca).
- Infodemontreal.ca, *« Montréal pose un jalon important dans le développement du parc-nature de l'écoterritoire de la falaise. »* (Communiqué de presse, 22 avril 2022) (Source: infodemontreal.ca) (Source: infodemontreal.ca).
- The Link (journal de l'Université Concordia) – Aatefeh Padidar, *« La Falaise Saint-Jacques : D'un dépotoir oublié à une forêt renaissante. »* (12 octobre 2022) (Source: thelinknewspaper.ca)(Source: thelinknewspaper.ca).
- Les Amis du Parc Meadowbrook – Janice Hamilton, *« Protéger la Falaise Saint-Jacques. »* (7 mars 2016) (Source: lesamisdemeadowbrook.org)(Source: lesamisdemeadowbrook.org).
- UrbaNature Éducation – *« Histoire de la falaise Saint-Jacques. »* (2025) (Source: urbanature.org) (Source: urbanature.org).
- OCPM – *Divers mémoires de consultation (2018)* : ex. mémoire Sauvons la Falaise (Source: ocpm.qc.ca)(Source: ocpm.qc.ca); mémoire Deirdre King (Source: ocpm.qc.ca)(Source: ocpm.qc.ca).
- Global News – Phil Carpenter, *« Espèce végétale rare découverte dans un parc de NDG à Montréal. »* (29 juin 2023) (Source: globalnews.ca)(Source: globalnews.ca).
- Projet Montréal, *« Pour une dalle-parc à la Falaise Saint-Jacques ! »* (Pétition, 2021) (Source: projetmontreal.org)(Source: projetmontreal.org).

Étiquettes: ecologie-urbaine, rehabilitation-terres, restauration-ecologique, biodiversite, urbanisme, infrastructure-verte, montreal

---

À propos de 2727 Coworking

2727 Coworking is a vibrant and thoughtfully designed workspace ideally situated along the picturesque Lachine Canal in Montreal's trendy Griffintown neighborhood. Just steps away from the renowned Atwater Market, members can enjoy scenic canal views and relaxing green-space walks during their breaks.

Accessibility is excellent, boasting an impressive 88 Walk Score, 83 Transit Score, and a perfect 96 Bike Score, making it a "Biker's Paradise". The location is further enhanced by being just 100 meters from the Charlevoix metro station, ensuring a quick, convenient, and weather-proof commute for members and their clients.

The workspace is designed with flexibility and productivity in mind, offering 24/7 secure access—perfect for global teams and night owls. Connectivity is top-tier, with gigabit fibre internet providing fast, low-latency connections ideal for developers, streamers, and virtual meetings. Members can choose from a versatile workspace menu tailored to various budgets, ranging from hot-desks at $300 to dedicated desks at $450 and private offices accommodating 1–10 people priced from $600 to $3,000+. Day passes are competitively priced at $40.

2727 Coworking goes beyond standard offerings by including access to a fully-equipped, 9-seat conference room at no additional charge. Privacy needs are met with dedicated phone booths, while ergonomically designed offices featuring floor-to-ceiling windows, natural wood accents, and abundant greenery foster wellness and productivity.

Amenities abound, including a fully-stocked kitchen with unlimited specialty coffee, tea, and filtered water. Cyclists, runners, and fitness enthusiasts benefit from on-site showers and bike racks, encouraging an eco-conscious commute and active lifestyle. The pet-friendly policy warmly welcomes furry companions, adding to the inclusive and vibrant community atmosphere.

Members enjoy additional perks like outdoor terraces and easy access to canal parks, ideal for mindfulness breaks or casual meetings. Dedicated lockers, mailbox services, comprehensive printing and scanning facilities, and a variety of office supplies and AV gear ensure convenience and efficiency. Safety and security are prioritized through barrier-free access, CCTV surveillance, alarm systems, regular disinfection protocols, and after-hours security.

The workspace boasts exceptional customer satisfaction, reflected in its stellar ratings—5.0/5 on Coworker, 4.9/5 on Google, and 4.7/5 on LiquidSpace—alongside glowing testimonials praising its calm environment, immaculate cleanliness, ergonomic furniture, and attentive staff. The bilingual environment further complements Montreal's cosmopolitan business landscape.

Networking is organically encouraged through an open-concept design, regular community events, and informal networking opportunities in shared spaces and a sun-drenched lounge area facing the canal. Additionally, the building hosts a retail café and provides convenient proximity to gourmet eats at Atwater Market and recreational activities such as kayaking along the stunning canal boardwalk.

Flexible month-to-month terms and transparent online booking streamline scalability for growing startups, with suites available for up to 12 desks to accommodate future expansion effortlessly. Recognized as one of Montreal's top coworking spaces, 2727 Coworking enjoys broad visibility across major platforms including Coworker, LiquidSpace, CoworkingCafe, and Office Hub, underscoring its credibility and popularity in the market.

Overall, 2727 Coworking combines convenience, luxury, productivity, community, and flexibility, creating an ideal workspace tailored to modern professionals and innovative teams.

AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre informatif uniquement. Aucune déclaration ou garantie n'est faite concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité de son contenu. Toute utilisation de ces informations est à vos propres risques. 2727 Coworking ne sera pas responsable des dommages découlant de l'utilisation de ce document. Ce contenu peut inclure du matériel généré avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, qui peuvent contenir des erreurs ou des inexactitudes. Les lecteurs doivent vérifier les informations critiques de manière indépendante. Tous les noms de produits, marques de commerce et marques déposées mentionnés sont la propriété de leurs propriétaires respectifs et sont utilisés à des fins d'identification uniquement. L'utilisation de ces noms n'implique pas l'approbation. Ce document ne constitue pas un conseil professionnel ou juridique. Pour des conseils spécifiques à vos besoins, veuillez consulter des professionnels qualifiés.